

ACTES DES FORUMS DU 25^E ANNIVERSAIRE DE M^EDECINS DU MONDE



Photo : Pierre-Yves Ginet - Rapho

NOUS SOIGNONS CEUX QUE LE MONDE OUBLIE PEU À PEU.

pour en savoir plus : www.medecinsdumonde.org



SOMMAIRE

ACTES DES FORUMS DU 25^E ANNIVERSAIRE DE MÉDECINS DU MONDE 4 ET 5 NOVEMBRE 2005

LES AIDES HUMANITAIRES : REGARDS VENUS D'AILLEURS

P. 1

- **Niagale Bagayoko-Penon**, docteur en sciences politiques, enseignante à l'IEP de Paris et chercheuse associée à l'Institut de recherche pour le développement
 - **Benjamin Castello**, acteur de la société civile, Angola
 - **Awaz Kadir**, sociologue, Kurdistan irakien
 - **Jorje Palacio**, universitaire, Colombie
- Modérateur
Didier Fassin, anthropologue et médecin, directeur d'études à l'EHESS, Université Paris-13

L'HUMANITAIRE EN CATASTROPHES

P. 15

- **Rony Brauman**, ancien président de Médecins sans frontières, professeur associé à l'IEP de Paris
 - **Bruno David**, fondateur et président de Communication sans frontières
 - **Anne-Marie Granet-Abisset**, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Pierre Mendès France Grenoble II
 - **Jean-François Mattéi**, président de la Croix-Rouge française
 - **Madeleine Moulin**, chargée des relations extérieures à OCHA
- Modérateur
Olivier Bernard, vice-président de Médecins du Monde

PERSPECTIVES POUR L'HUMANITAIRE DE DEMAIN

P. 27

- **Michel Bonnot**, médecin, fondateur d'Aide Médicale Internationale et ancien directeur du cabinet de Bernard Kouchner
 - **Ghislaine Doucet**, juriste au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), docteur en droit
 - **Bernard Granjon**, ancien président de Médecins du Monde
 - **Benoît Miribel**, directeur général d'Action Contre la Faim
 - **Olivier Weber**, journaliste, écrivain et reporter au Point
- Modérateur
Joseph Dato, délégué aux missions de Médecins du Monde

"LES AIDES HUMANITAIRES REGARDS VENUS D'AILLEURS"

Il règne aujourd'hui une confusion autour de la notion d'aide humanitaire. Pour les acteurs humanitaires, les enjeux et les risques politiques, financiers et humains sont à présent d'une grande complexité, d'autant qu'une multitude d'acteurs interviennent sous cette bannière.

Ce forum propose donc un regard critique sur les aides humanitaires, avec en particulier une perception sur la multiplicité des aides et sur la confusion des genres ainsi que sur les bénéfiques, les dérives et les effets pervers constatés. Cette rencontre cherchera également à donner une perspective sur les ressources et les actions de la société civile de ces pays en situation de post-conflit.

Pour ce faire, nous avons voulu donner la parole à des hommes et des femmes venus de pays qui ont connu la guerre, et qui ont vu se déployer au fil de ces dernières années toutes sortes d'aides venant des pays occidentaux. Car c'est en les écoutant, en décentrant notre regard, en acceptant les critiques que nous pourrions gagner en modestie et en intelligence, pour penser nos actions de demain.

Interviendront sur ce forum :

- **Benjamin Castello**, acteur de la société civile, Angola
- **Awaz Kadir**, sociologue, Kurdistan irakien
- **Jorje Palacio**, universitaire, Colombie

Débats introduits par

- **Niagale Bagayoko-Penon**, docteur en sciences politiques, enseignante à l'IEP de Paris et chercheuse associée à l'Institut de recherche pour le développement

La table ronde sera animée par

- **Didier Fassin**, anthropologue et médecin, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Université Paris-13

Didier Fassin, animateur, anthropologue et médecin, directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Université Paris 13

Je voulais remercier *Médecins du Monde* et souhaiter un bon anniversaire. Ça fait une vingtaine d'années qu'on a des contacts même si je n'ai jamais fait partie de cette association. Je suis très sensible à la démarche que vous engagez de commencer cette célébration en apportant des regards extérieurs.

On m'a demandé de faire l'animation donc je conçois ce rôle comme le plus bienveillant et le moins bavard possible. Je passe la parole à Benjamin Castello qui est agronome, qui dirige un institut de recherche en Angola, mais qui est aussi un activiste et un animateur communautaire.

Benjamin Castello, acteur de la société civile, Angola

J'étais invité pour venir donner mon point de vue sur les aides humanitaire en Angola. Je viens donner un regard des gens du sud. J'essaierai de partager avec vous tout ce qui a toujours animé les acteurs humanitaires dans le simple but de rendre le monde dans lequel nous vivons un monde plus juste, plus social, plus humain, un monde sans aucune forme d'exclusion, un monde où chacun de nous se sentirait chez soi.

Je commence mon exposé en parlant de la conférence de Berlin. La toute première perception que nous avons aujourd'hui de l'aide humanitaire nous est venue des missions religieuses protestantes. Ces missions sont arrivées chez nous motivées par l'évangélisation, mais nous nous en avons tiré profit parce que les missionnaires nous ont donné l'opportunité d'avoir accès aux connaissances modernes. Ils nous ont appris des langues qui n'étaient pas les nôtres et qui nous ont permis de communiquer avec d'autres peuples. Ils nous ont appris la conscience nationale et comment arriver à l'autodétermination. Tout cela a eu un impact positif d'un côté et un impact négatif de l'autre. Positif comme je viens de le dire, parce qu'on a eu la possibilité d'avoir accès au monde et d'élaborer une prise de conscience à partir de laquelle il y a eu surgissement des mouvements de libération. Vous voyez donc comment l'action humanitaire peut être une action sociale. Les acteurs humanitaires quand arrivent ils ont une idée, mais les populations la digèrent d'une autre façon. Nous, on a transformé cette force en mouvement de libération et les mouvements de libération se sont basés dans trois grandes régions : dans le Nord, dans le centre et dans le Sud. Dans le nord c'était l'influence britan-

nique, dans le centre c'était les méthodistes américains et dans le sud, les Canadiens.

Pendant tout ce temps on a pu créer des relations avec les différentes organisations en Europe, surtout avec des pays comme la Hollande. Ces pays ont donné l'opportunité aux Angolais de se rendre chez eux pour approfondir d'autres connaissances, pour apprendre à mieux s'organiser pour pouvoir renforcer ce mouvement de libération qui a mené à la révolte de 1961.

Pendant la révolte, les Angolais se sont déplacés dans des pays voisins où ils ont trouvé des organisations philanthropiques. C'étaient plus des organisations d'inspiration religieuse, mais après, d'autres organisations laïques commençaient à apparaître, des organisations qui pouvaient fournir d'autres formes d'aide, en matière de santé, d'accès à l'eau potable. Ce qui était important était la dimension humaine de cette aide, c'est-à-dire le dialogue qui existait entre les populations réfugiées et les ONG.

Mais c'est plus compliqué que ça. Le président Mobutu, qui est considéré aujourd'hui comme un vilain parce qu'il a commis des erreurs, a fait des Angolais des êtres humains. Les Angolais arrivaient au Congo dans les camps de réfugiés et lui quand il est arrivé au pouvoir il a fermé ces camps. Il a dit : « Ce sont des Africains comme nous, ils vont avoir accès à l'école comme nous. C'est pour ça qu'il faut que je te parle français. » Il nous a mis dans la vie normale. Mais aujourd'hui il est considéré comme un vilain. Donc, vous voyez la complexité des actions humanitaires.

L'action humanitaire était l'action des églises. Les églises nous ont montré comment rendre service à son voisin. Ils nous ont appris une autre notion de la dimension humaine. Dans les écoles catholiques on nous a enseigné l'apostolat, ce qui a fait que les gens se sont organisés dans les ex-camps de réfugiés pour apprendre à canaliser toutes les aides qui arrivaient. Ce mouvement nous a mené jusqu'à l'indépendance en 1975. L'Angola est un pays qui avait un régime dictatorial, communiste de tendance, mais ce n'était pas par mauvaise volonté, c'était tout simplement l'alternative à laquelle on croyait à l'époque. A ce moment là, il y a eu les militaires étrangers qui sont entrés en Angola, dont la légion cubaine. Il y a un aspect humanitaire dans ces légions. Les troupes russes étaient indifférentes à la population. Ils étaient venus dans le cadre de la guerre froide. Mais les cubains, comme individus, ont donné une contribution qui restera mémorable pour nous. Ils ont eu des grandes actions humanitaires. Ils ont pu s'associer aux populations. Ce n'était pas seulement dans le domaine de la santé, ça pouvait aller jusqu'au domaine culturel. Ils ont animé, malgré la guerre, le carnaval. Et il ont donné un

nom à ce carnaval : le carnaval de la victoire. Les populations en ont tiré profit.

A ce moment là, dans le pays, d'autres ONG sont apparues, bien que leurs interlocuteurs locaux n'étaient que les institutions publiques, vu que le régime était totalitaire. Mais il faut dire que ces organisations qu'elles aient été britanniques, française ou américaines ont pu avoir des actions concrètes sur le terrain.

Puis il y a eu la troisième étape, de 1991 à 1992, pendant les accords de paix en Angola. A ce moment là le grand mouvement de l'action humanitaire s'est mis en place, parce que l'espace national permettait l'émergence des organisations locales. L'autorisation officielle pouvait faire fonctionner les associations locales et permettre aux organisations internationales d'apporter l'aide humanitaire en Angola. Mais l'aide humanitaire n'était pas limité au domaine de la santé. On faisait plutôt de la distribution de nourriture. Mais la valorisation des capacités humaines, la question des droits fondamentaux de l'homme, à part l'accès à la santé et à l'éducation n'était pas encore à jour.

Ces organisations venaient dans un pays chaotique, on ne savait pas quelles étaient les priorités. Ils venaient pour différentes motivations et il n'y avait pas vraiment intérêt pour la population locale. Dans le Nord on dit « si vous voulez qu'on prenne une décision il faut parler aux femmes ! » Nous sommes dans un système de matriarcat où le pouvoir est le mets des femmes. Mais en public le pouvoir c'est le mets des hommes. Ces organisations quand elles venaient, réunissaient tout le monde, hommes et femmes et on prenait des décisions. C'étaient donc des décisions publiques que personne n'appliquait. Comme ces organisations venaient pour sauver les pauvres Angolais, ils avaient des solutions toutes faites pour eux. Dans cette conjoncture, il y avait quand même du positif C'est-à-dire qu'on mobilisait 1 000 dollars et puis avec ces 1 000 dollars on construisait 10 écoles. Dans ces 10 écoles on avait 100 élèves qui ont étudié. Le résultat était donc positif.

Mais aujourd'hui on se pose la question parce qu'on n'a pas vu les indicateurs qualitatifs, on n'a pas vu l'impact sur le long terme. La preuve en est que dès que ces organisations sortent du pays il n'y a pas de suivi, puisque les populations n'ont fait que répondre aux indicateurs qualitatifs. Tout cela a créé à cette époque là une ambiance de réflexion nationale, qui a permis un rapprochement entre organisations internationales et nationales. Un grand partenariat a commencé à naître mais malheureusement ça n'a duré que deux ans. Une grande incompréhension a suivi avec les élections que les gens croyaient démocratiques.

Comme les organisations ne venaient que pour soigner, elles ne s'occupaient pas des problèmes politiques. Ce qui a fait que les gens n'étaient pas préparés pour les élections. D'où la nouvelle guerre plus atroce que la guerre précédente. C'était la période de 1993 à 1998, la période de la grande destruction où les organisations se sont perdues parce qu'elles ne savaient pas où mettre la main. N'empêche ils ont pu avoir des espaces où les gens pouvaient se déplacer, où il n'y avait pas de militaires. Les actions étaient toujours tournées vers le social et se limitaient à l'assistance médicale, à la distribution de médicaments, à l'éducation ou à la formation professionnelle, mais jamais elles n'étaient centrées sur les questions des droits fondamentaux.

On a constaté que, petit à petit, ces organisations venues d'ailleurs qui avaient créé une plate-forme de coopération avec nous se sont fermés avec, par conséquence, une chute de l'action des organisations locales. Ce qui a fait qu'en 2002 à la fin de la guerre des organisations internationales étrangères ont fait leur apparition. La question était tout de même: « Quelle sera la suite ? ». Il y avait la nécessité de trouver des stratégies, de construire des partenariats, de rompre ce cercle vicieux pour pouvoir transmettre des capacités aux organisations locales, pour pouvoir atteindre le défi.

Comment prenons-nous conscience de l'héritage historique en Angola ? 500 ans de colonisation portugaise où les Portugais n'ont pas formé les gens, ils ne sont même pas arrivés à former une conscience nationale. 25 ans de guerre civile avec toutes les conséquences : 4 millions de personnes déplacées internes plus d'un million de réfugiés, dégradation à 90 % des infrastructures, 12 millions de mines anti-personnelles...

Quelles perspectives on peut avoir dans un pays comme ça ? Parce que pour planter une mine, ça coûte 4 dollars, pour la retirer c'est minimum 1 200 dollars. Et si ce sont des mines plastiques c'est plus que ça. Tout cela mine la perspective d'une reconstruction en Angola, limite les mouvements des personnes et des organisations.

On a 180 000 ex-soldats à réintégrer socialement et économiquement, dont l'unique profession ou l'unique capacité c'est de mettre le doigt sur la gâchette. L'action humanitaire aujourd'hui dit qu'il faut qu'il y ait une ré-intégration de ces gens dans les zones d'origine. Mais l'agriculture ne s'apprend pas d'un jour à l'autre. Il faut du temps pour apprendre. Des milliers de dollars sont engagés par la Banque mondiale pour la réintégration, et la plupart de cet argent ira dans la formation de ces gens comme agriculteurs. Mais les bénéficiaires n'ont pas été consultés. En 1992, il y avait eu une consultation à laquelle

j'avais participé. On avait distribué des fiches aux soldats et la plupart voulaient être des chefs parce qu'ils disaient que les chefs ne travaillent pas et gagnent bien leur vie.

Il ne faut pas, non plus, oublier les 65 000 mutilés de guerre et le fait qu'en conséquence de la guerre, des villes entières ont disparues. Malgré les difficultés, malgré la souffrance il y a toujours le sourire. L'espoir est là.

C'est vrai que la spécialité de *Médecins du Monde* est la médecine, mais nous croyons que votre savoir faire dans le domaine médical tout comme dans le domaine humain mérite d'être communiqué, parce que maintenant ce qui est important c'est la reconstruction du tissu humain angolais.

Le gouvernement en place en Angola a voulu mettre en place un proverbe africain : « Quand il y a du feu chez le voisin il faut aller l'aider à l'éteindre, parce que quand il y aura du feu chez toi il n'y aura personne pour t'aider à l'éteindre »

J'ai fait en sorte que mon exposé soit neutre, impartial. Le gouvernement angolais a dû intervenir au Congo. Nous avons envoyé des troupes au Congo. Ceux qui sont au pouvoir, nous les avons élus. Il faut les assumer maintenant.

Comment pouvons-nous placer l'action humanitaire dans ce cadre géopolitique ? Devant les grands défis que nous avons, il y en a encore un : la population en Angola est une population très jeune. 70% de la population a moins de 18 ans. Si de cette population 60% ne va pas à l'école, vous imaginez quelles sont les perspectives pour l'Angola.

Il y a un autre drame chez nous : la hausse du prix du pétrole qui devait reconforter les Angolais. Ça veut dire plus de revenus, parce que l'Angola c'était un des trois pays grands producteurs de pétrole d'Afrique. Cette montée devait être quelque chose de reconfortant pour l'Angola, mais pour nous au contraire c'est un fardeau.

Comment les organisations humanitaires qui travaillent dans le domaine des droits de l'homme peuvent nous aider à définir une stratégie pour établir des partenariats, pour faire pression sur des associations internationales, voire des régimes démocratiques ? Je vais donner un exemple lié au pétrole. Il y a deux ans, il y avait eu un scandale sur la question du trafic des armes avec Falcone. Le gouvernement français a pris une position d'impartialité et le mouvement social international s'est organisé. Il a créé des grands réseaux pour faire en sorte que le gouvernement français maintienne sa position. Mais il y a deux jours, le 1er novembre, le gouvernement sous l'influence du lobbying pétrolier Total, a dû céder. Donc, tout cet argent trafiqué, qui était confisqué par les tribunaux suisses va être remis au gouvernement angolais, alors

que c'était la plate-forme des organisations de la société civile, c'étaient eux qui devaient le canaliser dans des actions humanitaires.

Alors pour terminer, il existe assez d'espace en Angola pour que les *Médecins du Monde* puissent y jouer un rôle très significatif qui va au-delà de son action humanitaire et qui ne se limite pas à l'assistance médicale.

Awaz Kadhi (Kurdistan)

Mon intervention portera sur le Kurdistan irakien et plutôt sur le rôle des ONG après le grand exode de la population kurde en 1991 vers les frontières iraniennes et turques. Mais d'abord, je voudrais faire une petite introduction sur l'histoire du Kurdistan, car le peuple kurde c'est un peuple oublié de l'histoire.

Le peuple du Kurdistan est un peuple partagé entre quatre états, on compte aujourd'hui 20 millions de kurdes au Kurdistan turque, 6 millions au Kurdistan irakien, 8 millions au Kurdistan iranien et 1 million au Kurdistan syrien.

C'est juste après la Première guerre mondiale que la France et l'Angleterre ont imposé la reconnaissance du peuple kurde à l'empire ottoman, allié de l'Allemagne. Le traité de Sèvres de 1920 a jeté les bases de la création d'un état kurde mais il n'a pas été appliqué. En 1923, le traité de Lausanne aboutit au partage du territoire à l'intérieur des frontières, qui après le rattachement du Musul à l'Irak en 1925, a perduré jusqu'à aujourd'hui. Aucun essai pacifique, aucune révolte qui ont eu lieu en Irak, en Iran et en Turquie ne sont parvenus à faire exister cet état. En effet les rapports de force et les alliances qui existaient à l'international se sont toujours opposés à un changement bénéfique pour le peuple kurde. Aujourd'hui le Kurdistan irakien est la seule partie du Kurdistan qui bénéficie d'une autonomie depuis la constitution irakienne et qui est reconnue à l'international comme une région autonome dotée d'un gouvernement régional.

Les Kurdes au Kurdistan irakien ont payé un prix très cher pour avoir cette autonomie. Tout le monde se rappelle du grand exode de 1991 dans cette région, durant lequel plus d'un million et demi de Kurdes irakiens ont quitté leur région après le grand soulèvement des chiïtes et des Kurdes du nord incités par les Américains après la guerre du Golfe. Vers la fin, toutes les villes irakiennes avaient été libérées sauf Bagdad après que les Américains aient décidé que ce qui se passait en Irak c'était une affaire interne. En trois jours, toutes les villes du Kurdistan ont été reprises et la population a paniqué. Ils sont sortis vers la frontière irano-turque.

Les organisations humanitaires ne sont pas venues au Kurdistan, parce qu'avant ça, entre les années 1988 à 1989, il y a eu des massacres contre le peuple kurde et personne n'est intervenu, parce que c'était décidé que ces associations interviennent en 1988, quand il y a eu le bombardement avec l'arme chimique de Alabja qui a coûté la vie de 5 000 personnes.

C'est donc après l'exode que pour la première fois, la question kurde a été abordée sur la scène internationale après 1920 par les gouvernements occidentaux. C'est là qu'on a décidé d'adopter la résolution de 1988 consacrée au devoir d'émergence humanitaire et d'organiser le sommet européen du 8 avril dans lequel la proposition britannique de la création de zones de sécurité pour les Kurdes a été adoptée. Sur le plan humanitaire donc, des ONG occidentales se mobilisent pour fournir des vêtements et de la nourriture, mais ensuite des projets pour la construction de villages, d'hôpitaux et d'écoles sont à élaborer avec les moyens mis à la disposition de la population. Le problème est que n'ayant ni animaux, ni villages, ni végétaux pour envisager cette reconstruction avec en plus un double embargo : celui des Etats-Unis et celui du gouvernement irakien sur la région, le gouvernement qui a été établi à partir de 1992 -le gouvernement régional du Kurdistan- était complètement paralysé. C'est seulement grâce à des organisations internationales qu'il a pu survivre. C'est là que ces organisations ont pris en charge la construction des hôpitaux, des écoles, des villages.

Aujourd'hui le Kurdistan irakien constitue la partie la plus sûre en Irak. C'est un énorme chantier, il y a beaucoup de constructions et ce qui ne va pas à mon avis c'est que comme dans toutes les sociétés de post-conflit c'est le domaine de la santé et de l'éducation qui a été négligés par l'état. Ici, j'insiste surtout sur le plan sanitaire et ce n'est pas parce que il n'y a pas les moyens au Kurdistan irakien. On peut traiter le problème sanitaire sous divers angles : premièrement, la qualité de formation des médecins compte tenu de ce double embargo survenu après la guerre du Golfe. Il n'y a eu aucun contact avec l'extérieur du Kurdistan. Jusqu'à aujourd'hui les médecins travaillent avec le manuel. Il n'y a eu aucun renouvellement dans leur travail. Ce qui ne permet pas d'avoir de bons cadres dans ce domaine.

Ensuite les médicaments. Il n'y a aucun médicament qui soit disponible dans cette région. Il n'y a aucun contrôle de la part du gouvernement. N'importe qui peut emmener des médicaments sans qu'ils soient contrôlés par le gouvernement. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de médicaments périmés qui circulent dans le pays.

Maintenant qu'est-ce qu'on peut faire pour effacer les effets négatifs de cette situation au Kurdistan ? Il

faut qu'il y ait plus de collaboration entre les organisations internationales et locales. Sans ça, il n'y a aucune issue. Aujourd'hui avec la présence des Américains et des militaires dans la région tout ce travail (éducation, et pétrole) est pris en charge par les militaires qui travaillent à la place des humanitaires. En revanche la santé est complètement négligée. Cela fait quatre ans que je suis à Paris. On a essayé d'aider des gens au Kurdistan. A chaque fois que je rentre au Kurdistan j'apporte des médicaments, mais ça me coûtait trop cher et j'ai contacté des ONG. Et là, j'ai la lettre de quelqu'un qui a répondu à un ami qui lui avait demandé des ant-épileptiques : « Cher X, vous ne me dérangez absolument pas. Je suis quand même un peu perplexe lorsque vous me dites qu'il n'y a pas d'anti-épileptiques disponible au Kurdistan irakien. C'est une région qui a été très assistée par les ONG médicales après la guerre du Golfe, mais je ne suis plus très au courant sur l'état actuel de cette région. Comme vous le savez nous ne sommes plus en Irak et je ne sais pas qui s'occupe de cette région encore. Et je n'ai malheureusement pas d'idées, mais je vais réfléchir encore. »

Cette réponse a été donnée par une personne faisant partie d'une grosse organisation qui est resté longtemps au Kurdistan irakien. On a beaucoup fait dans cette région, et d'ailleurs le terrain était propice pour aider les gens, car il n'y avait pas de militaires. Il n'y avait pas non plus un état autoritaire pour empêcher les gens mais quand même il y avait une certaine négligence. Malheureusement, il n'y a pas eu de suivi. On pouvait par exemple encourager les gens à fonder des organisations locales pour qu'elles restent en contact avec les organisations internationales et pour que les choses s'améliorent.

Je pense au sida par exemple, qui commence à apparaître dans cette région et qui reste un sujet tabou. La présence des ONG pour qu'elles parlent de ce sujet est primordiale pour développer une politique de prévention et pour aider les malades qui vivent dans une société qui traite ce sujet comme un sujet tabou. Au Kurdistan, il n'y a aucun moyen pour soigner les gens atteints du sida.

Et je termine avec la parole d'une maman irakienne que j'ai vu à la télé récemment dans un journal télévisé dont l'enfant était atteint d'une leucémie. Elle disait : « S'il vous plaît ne nous envoyez pas d'argent ni de jouets. Sauvez nos enfants, envoyez-nous des médicaments, je vous en prie. »

Didier Fassin

Parmi les questions importantes que vous nous posez il y a celle-ci : qu'est-ce que c'est qu'intervenir

dans une situation de reconstruction qui se situe en dehors de l'urgence ? Cela ne veut pas dire en dehors du besoin. Dans des situations où il s'agit de renforcer des structures, un certain nombre de questions se posent, comme au Kurdistan par exemple qui est un pays en situation de post-conflit, un pays qui a vécu une longue fermeture sous la dictature à part une diaspora importante. A ces questions, *Médecins du Monde* est très sensible en même temps que d'autres organisations humanitaires, pour avoir été très investie dans cette région du monde.

Jorge Palacio, psychologue, Université du Nord en Colombie

Je remercie *Médecins du Monde* pour cette invitation. Ma présentation comportera plusieurs points qui sont liés à la contextualisation de la situation en Colombie aujourd'hui et avec le rôle des ONG.

L'université du Nord a une expérience de 30 ans d'actions dans le domaine social avec l'appui de la fondation Bernard Van Lien d'Hollande et aussi une expérience de travail avec d'autres ONG auprès des populations vulnérables. Parmi les éléments importants du contexte à mentionner, il y a plusieurs niveaux et le premier point serait le traité de libre échange avec les Etats-Unis, qui est en voie de signature. Ce traité commercial entre en conflit avec certains secteurs, avec la dimension culturelle, l'agriculture et la propriété intellectuelle. Un autre point critique qui a interféré dans la communication de masse, c'est le sujet de la réélection de l'actuel président Alvaro Uribe.

Les statistiques actuelles de l'action gouvernementale présentent de très bons résultats dans un certain nombre de domaines qui précédemment sous les autres gouvernements étaient mauvais. Parmi ces statistiques on note une forte baisse des homicides, des enlèvements et des actes de terrorisme. Les assassinats de masse ont diminué aussi. On présente une augmentation des taux de mobilisation des guerrilleros et des paramilitaires. Le nombre d'hectares de culture de coca est maintenu stable et cette statistique présente aussi une augmentation des exportations. Il y a aussi des améliorations dans le domaine social, dans le domaine des aides apportées aux chômeurs.

Toutes ces statistiques font que les médias parlent beaucoup de ces événements-là et en occultent d'autres. Le conflit interne c'est un autre élément à prendre en considération dans le contexte, qui est un conflit qui se joue entre différents groupes armés. Il faut aussi parallèlement prendre en compte le pro-

cessus de paix qui est en cours notamment avec des groupes militaires et avec d'autres groupes armés. Il y a encore beaucoup de difficultés dans la mise en œuvre des programmes au bénéfice des démobilisés parce qu'il y a énormément de personnes à traiter. Il faut aussi considérer un vice juridique qui a tenté d'être comblé par une loi, qui est la loi de la justice sociale et qui est très critiquée par un certain nombre d'organisations. Une des critiques porte sur le fait que cette loi ne prend pas du tout en compte la possibilité pour les victimes d'être indemnisées. Il ne faut pas non plus oublier la crise dans le secteur de la santé. Les rapports du Pnud sont tout à fait significatifs sur le fait que la Colombie est parmi les pays les plus pauvres.

On va maintenant aborder les risques du travail humanitaire. Un de ces risques est lié à la position du gouvernement depuis la parution de certains rapports concernant les droits de l'homme. La première année sous le gouvernement d'Uribe, les organisations des droits de l'homme ont dénoncé le fait qu'il y avait eu une forte pression militaire et une mise en danger de la population civile et que son gouvernement n'appuyait plus beaucoup les populations déplacées surtout sur le plan économique. Il lui était aussi reproché d'avoir mis en œuvre une politique de délation par laquelle des informateurs étaient enjoins à dénoncer l'action des groupes armés.

La réponse du président a été d'accuser les organisations des droits de l'homme d'être au service des terroristes et s'en est suivi énormément de débats. Suite à ces débats la situation est au point mort. Il n'y a pas eu d'amélioration dans les relations entre le gouvernement et les organisations des droits de l'homme et désormais le gouvernement assure le suivi des activités de 1 300 ONG qui sont présentes en Colombie. Au-delà de ça, il faut aussi noter un contrôle renforcé sur les actions humanitaires et l'utilisation d'un vocabulaire particulier pour parler des actions. Désormais dans les discours officiels de tous les membres de l'organisation publique il y a certains mots qui sont proscrits comme : « conflit armé interne », comme mentionner les acteurs armés, les acteurs du conflit, la protection civile etc. A cause de toutes ces conditions imposées à l'action humanitaire, le Commissariat des Nations unies aux réfugiés s'est senti menacé et a menacé lui-même de se retirer du pays. C'est un point très délicat puisque ce contexte a fait que les ONG dans leur travail humanitaire se sont senties menacées et surtout avec le risque de perdre leur neutralité.

Dans le domaine des risques il faut aussi considérer les risques concrets du travail humanitaire, qui sont liés à la présence des acteurs armés sur le terrain. Cela implique qu'il faut demander la permission pour

agir dans certaines zones de conflit et que les acteurs humanitaires se mettent dans la situation de se faire kidnapper ou tuer. Certaines statistiques démontrent que la prise d'otages est en voie de réduction en Colombie, cependant il faut noter qu'en 2004, il y en a eu 1 441, ce qui veut dire que le nombre demeure extrêmement élevé. Pour les acteurs humanitaires il y a un autre risque qui se rajoute, celui d'être soupçonnés d'être des espions, d'effectuer un travail d'observation. Ce qui les rend particulièrement vulnérables sur le terrain. Dès qu'un acteur se permet la moindre critique, il s'expose à ce que sa neutralité soit questionnée.

Avant de faire des critiques sur cette action humanitaire, je voudrais dire qu'elle apporte énormément de bénéfices. Le premier point c'est un manque d'organisation très important et de communication des ONG entre elles et des ONG avec les organisations gouvernementales. Dans un camps de déplacés près de Barranca, par exemple, il y avait une ONG dans le cadre d'un projet d'aide économique aux déplacés, chargé d'appuyer la construction d'un élevage de volaille. Cette ONG a construit l'élevage, a fini son projet, puis est partie et les bénéficiaires ont mangé les volailles. L'idée initiale était que la population puisse vivre des œufs, ensuite est arrivée une autre ONG qui a observé la situation, a vu ce bâtiment de volailles et a émis le diagnostic qu'il fallait aider les déplacés en leur apportant les volailles. Il n'y a pas eu d'analyse approfondie et historique de la situation, ni d'examen, ni d'analyses, des raisons pour lesquelles le projet intérieur avait été un échec.

Les ONG, quand elles arrivent, établissent en général un diagnostic, mais il semble manquer un mécanisme qui permet de mieux prendre la mesure des états précédents pour éviter de répéter les erreurs. Un autre risque, c'est la manipulation de l'information de la part des personnes qui sont en situation d'être bénéficiaires. Ce problème n'est pas propre aux ONG, c'est un problème du système qui fait que les gens prennent conscience de la valeur de leur parole et se rendent compte de tout ce qu'ils vont pouvoir dire et du fait que s'ils forcent le trait, ils vont pouvoir recevoir davantage de bénéfices. Il faudrait s'intéresser à un système qui permette de ne pas pervertir la population que l'on souhaite aider. Il faudrait examiner comment les personnes en nécessité peuvent se laisser aider et essayer de minimiser les risques de transformation perverse que peut induire l'aide.

Une autre difficulté c'est l'interaction entre les ONG et les gouvernements, par exemple à Barranca. Un quartier de la ville a été construit sur le mode de l'auto construction où une ONG fournissait de la nourriture en échange. L'idée de la par-

ticipation des habitants eux-mêmes à la construction du quartier était de générer une conscience communautaire. Tout ce travail de construction a très bien fonctionné jusqu'à ce qu'ils atteignent la quantité d'une cinquantaine de maisons et à ce moment-là les personnes voulaient déjà s'y installer pour vivre, mais il n'y avait pas encore l'électricité. Pour électrifier les maisons il fallait appeler l'entreprise de l'électricité pour qu'elle puisse faire cette connexion. Et pour faire ce travail dans chaque maison, l'entreprise requérait l'identité de chaque personne des maisons. D'un côté, l'entreprise ne pouvait pas attendre que toutes les maisons soient construites, d'un autre côté les habitants ne pouvaient pas attendre que l'électricité vienne, donc ils se sont installés et ont organisé un mode de cuisine communautaire pour vivre ensemble. Comme cette situation précaire ne pouvait pas continuer, les premières familles arrivées ont fini par s'installer dans les maisons qui étaient libres et à partir de ce moment-là elles n'ont plus participé à l'effort communautaire, elles se sont concentrées sur des travaux liés à leurs propres maisons et donc tout l'effort de construction s'est arrêté et les conflits ont commencé à surgir. Ce qui a suivi, c'est que le sentiment d'identité communautaire s'est complètement délité et la situation n'a pas évoluée. D'où l'importance d'une interaction des projets avec les systèmes locaux de pouvoir, les gouvernements locaux pour permettre la viabilité des projets. Il est bien d'avoir un idéal d'une part mais il faut s'assurer que les lois et les procédures en vigueur localement vont permettre leur réalisation.

Je vais présenter maintenant une proposition de voie d'action qui pourrait permettre d'aider des projets. Un des projets est celui au bénéfice des démobilisés. Ces démobilisés ne se considèrent pas comme des malades ou ayant des nécessités particulières à part celle de pouvoir avoir un travail et d'être payés. Le problème est de pouvoir systématiser et évaluer les actions des ONG et de pouvoir en publier les résultats, même s'ils ne sont pas bons.

Un cas de figure : mon université mettait à disposition un certain nombre d'étudiants en psychologie pour le projet de collaboration avec une ONG, cependant l'ONG ne voulait pas trop que ce travail soit trop médiatisé, qu'il soit publié parce qu'ils voulaient en garder les bénéfices et le mode de fonctionnement. Il est aussi nécessaire de se poser la question de l'identification de la quantité d'argent qui arrive jusqu'aux bénéficiaires. Il n'y a pas à ma connaissance des recherches réellement menées dans ce domaine. Il semble que la médiation mobilise une partie des ressources, il serait donc nécessaire d'étudier ces situations afin de les améliorer, de dimi-

nuer les quantités d'argent qui se perdent en chemin. Ce cas est particulièrement pertinent en Colombie où beaucoup d'associations se sont créées et semblent vivre aujourd'hui de l'argent qu'elles reçoivent d'autres organisations, d'autres ONG plus grosses. Un habitant d'un quartier défavorisé me disait par exemple que des membres d'un ONG colombienne étaient arrivés dans le quartier à pied et ils étaient repartis en 4x4. Ce genre de situation est forcément mal perçue par la communauté puisque qu'ils se sentent utilisés. Il aurait vraiment des efforts à faire pour améliorer la perception que l'on peut avoir de notre action.

Je vais souligner encore trois points : le premier est l'organisation des interventions humanitaires. Le deuxième axe, c'est un axe qui privilégie la recherche et l'évaluation des actions pour mesurer l'impact. Le troisième vise à une réduction des acteurs intermédiaires en choisissant mieux ses partenaires. Un certain nombre de réponses pourrait être donné si l'on construisait des organismes genre observatoires qui permettraient de coordonner l'aide entre les ONG et l'Etat et qui pourraient faire un état des lieux, des interventions et sortir un certain nombre de conclusions.

Sur l'axe de recherche d'action, je considère que les universitaires pourraient vraiment contribuer à ce travail dans la mesure où, avec les ONG, nous parvenons à nous mettre d'accord sur les questions des droits d'auteurs et aussi sur les autorisations de publication des résultats qui sont liés à l'appréciation d'une action menée.

Didier Fassin

Vous proposez donc d'alléger les acteurs intermédiaires mais d'ajouter les observatoires pour s'assurer que les intermédiations fonctionnent bien. Je retiens deux points qui comportaient beaucoup d'éléments très riches : le premier c'est que les logiques des acteurs aidés ne rencontrent pas toujours les logiques des acteurs aidant. En ce qui concerne l'élevage de volaille, je dirai deux choses : la première est que je connais des histoires comme ça dans un pays voisin du vôtre. Je parle de l'état équatorien qui avait mené ses opérations de développement et pas d'ONG. Donc ce n'est pas quelque chose de spécifique des ONG. Deuxièmement, l'anthropologie du développement nous apprend souvent que si les gens décident de manger les volailles qu'on avaient destinées à d'autres usages ils ont certainement de bonnes raisons et qu'a priori ce sont de bonnes raisons. Donc je ne sais pas si vous vouliez dire que c'était une bonne chose qu'ils les aient mangées, en tout cas

c'est une des leçons qu'on peut en tirer.

Le deuxième point que j'ai trouvé très important dans votre exposé, c'est la question du risque et vous avez beaucoup parlé du risque politique, de la question de la liberté d'action, de parole et le problème du contrôle. Je crois aussi que la question du risque physique pris par les personnes dans un pays comme la Colombie est aujourd'hui très importante et révèle deux choses : d'une part la vulnérabilité des associations humanitaires face à ce type de situation, -j'étais vice-président d'une autre organisation humanitaire proche de la vôtre et quand il y a eu l'enlèvement d'une personne en Colombie qui travaillait pour cette organisation, ça a paralysé complètement toute l'organisation ! La deuxième chose montre combien les organisations humanitaires intervenant sur ces terrains se pensent elles-mêmes dans une position de neutralité, d'impartialité mais, en fait, elles sont souvent instrumentalisées par les acteurs, et notamment par les acteurs dont elles sont les plus proches.

Niagale Bagayoko-Penon, docteur en sciences politiques, enseignante à l'IEP de Paris et chercheuse associée à l'Institut de recherche pour le développement.

Cette question des forces armées a été abordée plusieurs fois au cours des différentes interventions, d'abord par M. Castello et ensuite d'une façon plus indirecte par M. Palacio qui a posé la question de la relation des autorités publiques aux organismes humanitaires, à travers la question de la fonction de renseignement qui est extrêmement importante. M. Fassin enfin a abordé la question de la sécurité du personnel humanitaire qui est souvent mise en avant par les militaires pour justifier leurs interventions en matière humanitaire.

Aujourd'hui sont fréquemment dénoncés ou soulignés les dangers portés par une militarisation de l'action humanitaire. C'est-à-dire qu'on s'aperçoit que les militaires sont souvent accusés par les ONG d'empiéter sur leur espace d'action légitime. Et ces responsables de l'action humanitaire attirent l'attention sur les risques de la politisation de l'action humanitaire, qui aurait deux types de conséquences : d'une part, l'amalgame entre humanitaire et militaire et, d'autre part, l'appropriation de l'espace humanitaire lui-même par les militaires. Alors, je pense quand même qu'il faut distinguer les différentes approches militaires de l'action humanitaire. On est en présence sur le terrain d'une approche anglo-saxonne et en particulier américaine qui comporte un certain nombre de dangers -souvent mis en avant

par les acteurs humanitaires- dont je traiterai dans la première partie de mon exposé. Il convient de souligner que l'approche développée par les militaires français est assez différente dans son essence.

Enfin, pour conclure, je souhaiterais donner quelques éléments pour indiquer quels sont les domaines qui méritent un éclaircissement aux yeux des acteurs locaux qui apparaissent de plus en plus déstabilisés par cette multiplication des intervenants dans l'espace humanitaire.

Pour ce qui concerne l'approche américaine de l'intervention humanitaire, elle peut être schématiquement résumée à deux aspects : d'une part le rôle des agents civils de l'administration américaine dans les opérations extérieures, et d'autre part, l'instrumentalisation, j'utilise un mot connoté, « désorganisation humanitaire » qui sous-traite certaines des fonctions de l'armée.

Depuis les attentats du 11 septembre on peut penser qu'il y a un bouleversement dans la perception de l'action humanitaire de la part de l'administration, c'est-à-dire que l'administration de George Bush a revalorisé les opérations de paix et les opérations humanitaires en considérant qu'elles pouvaient être des relais dans la lutte anti-terroriste. Cela dit même si les moyens donnés à l'action humanitaire avaient moins d'importance sous les administrations précédentes, notamment sous l'administration de Clinton, il y a une tendance, depuis le début des années 90 aux Etats-Unis, où on considère que l'action humanitaire fait partie des instruments de l'action extérieure donc fait partie des instruments politiques mobilisés sur la scène internationale. Alors pour ce qui est de l'action des agences civiles américaines, il y a une réforme importante qui a été engagée au sein de USID, l'agence pour le développement international qui vise à l'établissement d'un continuum entre sécurité et développement. Et on assiste à l'intégration des personnels et des systèmes civils par les militaires afin de gérer les crises humanitaires particulièrement dans la phase post-conflit. L'intervention, en Irak notamment, a mis en évidence le rôle essentiel qui est joué dans la phase de planification de l'engagement militaro-humanitaire, le rôle donc joué par les équipes civiles de l'USID, qui sont chargées de coordonner toutes les interventions entre l'aide d'urgence et la reconstruction. On a vu également en Afghanistan apparaître ce qu'on appelle des PRT, Program Reconstruction Team. Le but de ce nouveau concept est d'utiliser l'intervention humanitaire afin de résoudre politiquement les conflits sur le terrain. Dans ce cas-là, on n'est pas en présence d'une aide humanitaire neutre et impartiale.

Le deuxième aspect : à côté des interventions des agents civils du gouvernement en matière d'assis-

tance humanitaire à côté des militaires, les organisations humanitaires sont désormais perçues par l'administration américaine depuis une quinzaine d'années comme des facteurs de puissance et comme des vecteurs d'influence et elles constituent un pilier important de la stratégie américaine globale. Notamment en raison des fonctions qu'elles doivent assumer dans trois domaines. Tout d'abord, en participant à la diffusion du modèle politique américain -ça c'est valable pour les organisations dites d'advocacy-, deuxièmement elles démultiplient les capacités militaires en matière de renseignement. Les ONG sont conçues comme un élément essentiel en matière d'information pour la réussite des opérations américaines et enfin parce qu'on considère que la présence des ONG américaines contribue à l'ouverture des marchés des pays en voie de reconstruction.

Que ce soit vis-à-vis des agences civiles ou vis-à-vis des ONG, on assiste à l'application d'un principe d'intégration, au développement de cette approche intégrée qui caractérise bien entendu le monde américain mais qui se développe dans le cadre des organisations internationales. On voit par exemple à l'ONU une mise en avant de cette idée de l'approche intégrée. Alors bien évidemment cette intégration présente un certain nombre de risques, puisqu'en voulant créer un système intégré, le militaire établit une interdépendance entre les dynamiques civiles et militaires dans la gestion du conflit et de l'après conflit -et l'opération de stabilisation actuelle en Irak souligne les limites de cette stratégie par laquelle les échecs militaires mettent en péril les programmes d'assistance dispensés au profit des populations civiles- et, en fait, on s'aperçoit qu'il en va de la légitimité de l'action déployée sur le terrain par les organisations humanitaires, ainsi que de la sécurité de leur personnel.

Je précise que cette approche américaine, si elle est apparue au début des années '90, s'inscrit dans une tradition ancienne. Je pense qu'il est très important de voir les filiations historiques en la matière, comme l'a montré Monsieur, qui parlait des fonctions traditionnellement humanitaires remplies par les forces armées, puisque la doctrine du corps des marines qui s'appelle la doctrine des « Small wars » depuis le début du 20e siècle, préconise comme moyen d'insertion dans le milieu et comme moyen de pacification de mettre en œuvre des actions humanitaires. Cela dit, cette approche n'a pas été systématisée aux Etats-Unis comme elle a pu l'être en France.

En France, dans l'approche tactique qui est développée depuis la fin du 19e siècle, les soldats de l'armée coloniale n'étaient pas seulement chargés de conquérir. Selon les principes mis en avant par

Gallieni il s'agissait de mettre en œuvre la doctrine dite de la « pénétration pacifique ». Par ailleurs, les interventions effectuées par l'armée française en terre africaine hors de période de conflit -c'est-à-dire tous les programmes d'exercices mis en œuvre par les forces pré-positionnées sur le continent- ont continué à développer cette approche. Les exercices des forces armées françaises sur le continent comportent une part d'entraînement au combat et une mission humanitaire, qui complète parfaitement la précédente grâce à un apport de compétences et de matériel afin de faciliter les rapports des militaires avec la population. Alors ces missions peuvent revêtir divers aspects, tels une aide médicale gratuite, une distribution de matériel scolaire, de vêtements, de jouets, la remise en état de la pompe de puits, voire l'organisation de divertissements, comme un match de foot, ça fait partie des missions que les militaires français se doivent de remplir lorsqu'ils sont employés sur le terrain. Ca, c'est la conception traditionnelle française de l'action humanitaire. Cela dit, aujourd'hui, des actions civilo-militaires ont également été codifiées dans la doctrine militaire française.

Les principes mis en avant par la doctrine des ACN sont assez proches de ce que je viens de décrire, cependant il y a un nouvel élément qui est assez innovateur, c'est-à-dire que dans la doctrine militaire actuelle les actions civilo-militaires sont conçues comme un élément essentiel de la sortie de crise. Pour schématiser, Lyautet cherchait par l'action humanitaire à conquérir. Aujourd'hui on considère que le recours par les militaires à l'action humanitaire doit avant tout favoriser le désengagement à terme des forces. Donc, en fait, les actions civilo-militaire sont considérées comme des fonctions d'appui permettant une bonne insertion de la force mandataée dans son milieu d'intervention. Il y a alors trois types d'actions civilo-militaires actuellement codifiées par la doctrine de l'armée française. D'abord, les actions au profil des forces armées elles-mêmes, le soutien à la mobilité de la force qui inclut notamment la construction de routes pour permettre le déplacement des véhicules ou des missions de liaison avec les organismes internationaux qui encadrent les actions de la force. Ce type d'action est considéré comme étant prioritaire.

Les deuxièmes sont les actions au profit de l'environnement civil, soit elles se font sur un mode autonome, quand il n'y a pas d'autres organisations présentes sur place, soit elles se font en contribution et ces actions touchent en gros le rétablissement de la vie de la cité. Il s'agit de restaurer les structures gouvernementales et administratives, de remettre en état les services publics, de réorganiser la vie quoti-

dienne, notamment en assurant la sécurité des ONG, et de faciliter le redémarrage de la vie économique. Et enfin, la dernière catégorie d'actions ce sont les actions humanitaires proprement dites, c'est-à-dire que dans certaines circonstances, lorsque la sécurité des populations et des organisations humanitaires n'est pas assurée dans des conditions satisfaisantes les militaires se doivent de mettre en œuvre des actions militaires à vocation humanitaire. C'est l'aspect le plus médiatisé des ACM qui consiste dans l'apport de produits d'aide aux populations locales et dans l'escorte de convois des organisations humanitaires. Mais il n'est, selon la doctrine, absolument pas conçu comme essentiel.

Il convient de préciser que dans cette approche actuelle, ils font avant tout des actions humanitaires des fonctions d'appui et actuellement l'objet du débat au sein du Ministère français de la Défense - puisqu'il y a une interrogation pour savoir si l'approche holistique américaine ne devrait pas être adoptée aujourd'hui également par les ACM françaises.

Tout cela pour dire que je ne fais pas un tableau idyllique de l'approche française. Il y a des interrogations et la doctrine est en cours de ré-écriture et on ne sait absolument pas ce qu'il en sortira. Ce qui me semble très important par rapport à l'objet du débat de ce soir c'est de savoir comment cette intervention des militaires dans l'espace humanitaire ne contribue pas à brouiller l'action des organisations humanitaires proprement dites, puisqu'on voit bien qu'il y a un grand nombre de domaines qui sont extrêmement proches, que ce soit la distribution alimentaire, la distribution médicale, de boîtes de chauffage, la reconstruction des édifices publics, d'écoles, etc.

Il apparaît fondamental aujourd'hui de clarifier les fonctions de chaque catégorie d'acteurs aux yeux des populations locales. Il apparaît de plus en plus que la différence entre les diverses catégories d'intervenants sont peu connues sur le terrain. Donc, on a tendance à les assimiler les uns aux autres. Aujourd'hui, il paraît nécessaire de prendre des mesures en matière de communication aussi bien à destination des belligérants qu'à destination des populations civiles pour distinguer les différents intervenants. Tout d'abord, il s'agit de distinguer entre les différents acteurs militaires eux-mêmes, leur permettre de distinguer les forces déployées sous commandement onusien et les forces employées sous commandement nationale. Mais, à cette nécessité de distinguer entre les différents acteurs armés, il y a aussi la nécessité de distinguer les différents acteurs remplissant des fonctions humanitaires. Ensuite, les acteurs locaux doivent sur le terrain être capables de faire une distinction entre

les différents codes de conduite que doivent respecter d'une part les intervenants humanitaires, -c'est-à-dire qu'ils sont présents pour soulager les souffrances et apporter assistance selon un principe de neutralité- et d'autre part les intervenants militaires qui sont déployés pour faire respecter un mandat voire défendre des intérêts. Il est aussi très important d'informer les populations locales de la nature des relations qui existent entre militaires et humanitaires parce que il y a beau avoir des discours de rejet de part et d'autre, la réalité est que sur le terrain il y a souvent de la collaboration dans trois types de domaines, et surtout dans l'échange d'information. Autre domaine, celui du soutien logistique, celui de l'escorte armée et celui de l'évacuation. Il conviendrait de développer chez les militaires une meilleure connaissance du milieu humanitaire de ses attentes, de ses modes d'organisation, de ses programmes et de ses contraintes. Et d'autre part, d'expliquer dans le monde humanitaire la différence entre les différentes catégories d'actions civilo-militaires qui sont mises en œuvre. C'est à dire que les SIMIC américaines sont très différentes des ACM à la française. Et on a pu constater sur le terrain que les ACM sont moins négatives que celles des activités civilo-militaire américaines. Il convient d'ailleurs que les acteurs humanitaires acceptent que le fait pour les militaires de remplir certaines fonctions humanitaires n'est absolument pas nouveau et fait partie aussi de leur mission traditionnelle. On parle souvent d'une dépossession de l'espace humanitaire par les militaires, mais les militaires, eux, ils considèrent le contraire, c'est-à-dire qu'ils sont dépossédés d'une fonction essentielle qui leur permet d'accomplir leur mission sur le terrain.

Donc il me semble qu'il est nécessaire de développer une meilleure connaissance mutuelle entre le monde militaire et l'espace humanitaire.

Didier Fassin

Vous nous montrez très clairement que l'humanitaire s'inscrit dans une longue histoire de militaires. Je crois qu'il faut bien comprendre qu'aujourd'hui l'humanitaire comme notion est une telle plus-value dans le monde contemporaine, qu'elle fait l'objet de concurrence extrêmement forte et qu'il faut le prendre comme ça. C'est-à-dire qu'aujourd'hui les humanitaires peuvent se réclamer du monopole de l'humanitaire, mais de fait ne l'ont pas. Et du coup, soit on est dans une position ultra-défensive, soit au contraire on essaye de voir comment on gère cette concurrence, mais de fait elle existe.

La seconde chose, c'est que probablement l'un des

éléments qui se sont manifestés avec beaucoup de force, avec les changements qui sont intervenus dans ce domaine, c'est que dans le regard des acteurs locaux la différenciation de tous ces acteurs qui interviennent au même moment, est vraiment problématique et d'autant plus problématique que sur certains terrains il y a une véritable manichéisation du monde, une opposition du bien et du mal qui est exactement le symétrique de celle qui est portée par les armées qui interviennent et là on peut toujours faire de la communication, mais qui risque de n'être plus suffisante pour convaincre les gens que les organisations humanitaires qui interviennent sont très différentes des armées qui sont là en même temps.

Débat

Je m'appelle **Thierry Choubrac**, je suis psychiatre.

Quand, dans les années '90 quelques psychiatres à *Médecins du Monde* s'intéressaient aux traumatismes psychiques, on a eu à rencontrer des militaires, en particulier des militaires du Val de Grâce et on s'est aperçu que non seulement ils n'étaient pas loin de nous mais que, quelques fois, ils partageaient avec nous des idées très semblables et qu'ils pouvaient même aller plus loin dans les questions théoriques. En 1992, on a fait un grand colloque à Bucarest sur les questions de traumatismes psychiques où il y a eu des militaires qui sont venus. Par la suite, on a fait un colloque en 1995 sur le traumatisme psychique des expatriés et là je me suis aperçu -il faut dire que je suis psychanalyste entre autres- qu'il y avait une école militaire psychanalytique lacanienne au Val de Grâce qui pensait exactement comme moi.

Depuis je suis en relation constante avec eux et je ne l'aurais pas du tout pensé auparavant. On pensait que ce n'était pas du tout possible que des militaires fassent des débriefings. Ils font des choses très intéressantes et on a des humanitaires qui font des débriefing très mal faits et des militaires qui font des choses très bien faites.

Graciela Robert

Bien sûr que les militaires sont humains mais de là à confondre le rôle des humanitaires avec les militaires, ça me fait très peur. Les militaires ont un mandat politique que nous nous n'avons pas. On n'a pas la même fonction et la même réponse. Le problème n'est pas les humanitaires aujourd'hui, nous-mêmes parfois nous occupons des espaces qui ne sont pas les nôtres, mais les militaires doivent rester à leur

place et nous à la nôtre.

Moi, ça me fait très peur. C'est vrai que j'ai rencontré parfois des militaires qui sont très charmants, mais le problème n'est pas là. Chacun a son boulot, les militaires le leur, nous, les humanitaires, le nôtre.

Thierry Choubrac

Je précise. C'était pour dire qu'au niveau des concepts, il pouvait y avoir des concepts communs. Je n'ai pas du tout abordé la question de comment on aborde l'humanitaire dans une démarche de politique militaire ou de politique humanitaire.

Philippe Valls, Enfants réfugiés du monde

Je voudrais souligner, étant donné qu'on avait des invités du Sud, qu'il serait important qu'on puisse aller un peu plus loin sur ce regard qu'ils portent sur notre action avant même de parler des collusions qui peuvent intervenir avec les militaires américains ou français ou autres. Je voulais souligner deux choses qui m'ont percuté par rapport à *Médecins du Monde*. Je crois que les interventions, notamment celle de l'Angola et de la Colombie, ont bien signifiées les limites de ce qu'on a appelé une morale de l'urgence. C'est-à-dire qu'aujourd'hui ce que les gens du Sud nous disent c'est que même pour penser l'urgence, il faut la penser dans la durée.

Deuxième élément : il y a toujours du progrès à faire sur le paternalisme à l'égard des populations et des organisations locales avec lesquelles nous intervenons et à qui nous demandons très peu souvent leur avis. On peut le constater quand on va sur le terrain. Cela veut dire que beaucoup d'ONG sont plus préoccupées par leur exploit logistique, par leur performance, que de savoir réellement ce qui se passe sur le terrain et ce qui s'est passé avant. Et ça, c'est une chose vraiment importante. Il faut se donner la possibilité d'écouter ce qui a été fait et de mesurer les ressources qui interviennent dans ces pays. Il y a dans ces pays des ressources insoupçonnées qu'on utilise très peu.

Troisième élément : c'est le paternalisme inversé qu'on trouve dans des organismes européens. C'est la mythification de la société civile. L'expérience de la mythification civile locale, qui très souvent n'est qu'une extension des petites bureaucraties locales, qui vont se greffer sur le travail humanitaire parce qu'il y a une manne financière qui pouvait être exploitée. Le choix des partenaires locaux est important. C'est là où on a toute notre importance. On doit travailler avec des partenaires locaux, en étant

capables d'assurer une veille, sans être paternalistes dans un sens ou dans l'autre.

Je crois qu'au delà des questions de communication, c'est cela qui fera la différence avec d'autres acteurs de l'humanitaire qui peuvent être militaires par exemple.

Françoise Jeanson

Il y a une chose qui m'a frappée et j'ai une question. Ce que j'ai entendu c'est : « Vous les humanitaires, vous êtes des partenaires ; aidez-nous à construire des partenariats ! »

L'autre chose que j'aimerais bien entendre, du Kurdistan, de Colombie, d'Angola justement c'est ce que vous pensez de ce qui a été dit sur le mélange entre humanitaires et militaires, comment vous le lisez ?

Autre intervenant du public

Je ne suis pas spécialiste de droit international mais je crois savoir, et c'est ça ma question, que les armées et en particulier les armées d'occupation ont des obligations vis-à-vis de la population civile, est-ce que ces obligations on essaye de nous les vendre aujourd'hui comme de l'action ou comme de l'offre humanitaire alors que ce sont des obligations ?

Réponses :

Benjamin Castello

Il y a la question du partenariat militaire et civil. Moi, dans l'expérience de l'Angola, je trouve que vraiment c'est difficile de pouvoir dissocier, enfin dire oui ou non à tel ou à tel autre partenariat. Nous avons des expériences sur la question de la campagne internationale sur l'éradication de la polio. On ne pouvait pas le faire sans les militaires. Ils avaient tous les moyens logistiques, qui pouvaient aller où les organisations humanitaires ne pouvaient pas aller. Alors, il fallait faire un choix : s'associer aux militaires ou non. Il fallait qu'il n'y ait plus d'enfants avec la polio, donc il y avait une question de morale. Ce qui était plus important que tout, c'était éradiquer la polio au-delà des questions de toute considération morale.

Je n'ai pas de réponse à ça. Il y a eu des partenariats avec les militaires et les organisations humanitaires ont pu remplir leurs missions. L'autre question est celle des financements. C'est vrai avec les Américains :

la première guerre fratricide en Angola était financée. Les Américains soutenaient les rebelles, ils finançaient les actions contre le gouvernement. Quand il y a eu le changement, les Américains à cette époque finançaient le programme sur la démocratie. Il y avait même un programme spécial de l'Amérique, spécialement destiné à l'Angola. Mais quand les intérêts ont changés de camp à cause des mannes pétrolières - quand le gouvernement a commencé à menacer les compagnies américaines de ne pas renouveler leurs contrats, ces compagnies ont fait le plaidoyer auprès de leur gouvernement ; le gouvernement devait changer d'attitude, c'est-à-dire arrêter le programme de démocratie et puis ils ont changé de camp. Ils ont même tué les chefs des rebelles et maintenant ils sont les bras dessus bras dessous avec le gouvernement angolais, alors tout le programme de démocratie, de transparence, ils ne veulent pas en entendre parler. C'est ça la réalité.

Awaz Kadir

Je suis un tout petit peu d'accord en ce qui concerne l'association des associations humanitaires dans des cas extrêmes. Avec les militaires, c'est acceptable pour moi dans ce genre de situation, par contre actuellement ce qu'on voit dans le Kurdistan irakien, alors qu'on n'est pas dans un état de guerre, c'est quand même inacceptable. On ne peut pas faire un amalgame entre le travail des organisations humanitaires et les militaires. La télévision montrait souvent que ce sont les militaires qui vont voir la municipalité pour aider la ville dans tel ou tel domaine. Ils vont voir le ministre de l'éducation pour l'aider dans tel ou telle demande. Je crois que c'est aux organisations humanitaires de déterminer ça, de ne plus accepter cette situation.

Jorge Palacio

Je voudrais honorer la mémoire d'un de mes collègues qui travaillait à l'université du Nord Alfredo Correa, qui a été assassiné pour avoir mené un travail auprès des gens qui en avaient besoin. Il a travaillé à la fois à l'investigation liée au domaine social et il serait très content aujourd'hui qu'un tel débat ait lieu. Il a été assassiné et ce crime reste aujourd'hui encore impuni en Colombie.

Sur la question qui est posée sur la présence des armées dans l'action humanitaire, dans le cas de la Colombie du point de vu de la population je n'ai pas des remarques particulières à faire parce que c'est tel ou tel bailleur qui a financé le projet. Quand il y a

une construction, on va coller un panneau du financeur dessus, mais toute idée se reçoit sans discrimination. Pour ce qui concerne l'armée colombienne, elle a accru sa présence dans le champs humanitaires sur des projets d'alphabétisation, de nettoyage, de construction et ils donnent aussi des cours sur les droits de l'homme.

A la lumière des besoins à couvrir, je n'ai pas l'impression que l'intervention de l'armée soit remise en question. C'est l'action de surveillance de la société civile qui va influencer sur le fait que l'argent puisse être davantage canalisé au profit de l'humanitaire et moins au profit des opérations armées.

Niagale Bagayoko-Penon

Pour conclure, je pense que c'était surtout la vie des personnalités du Sud qui était intéressante. Je voulais juste répondre à Graciela Robert qui disait avoir peur de la confusion. J'espère qu'elle a bien compris mon propos. La différence entre l'intervention humanitaire et l'intervention militaire est que l'utilisation de l'action humanitaire par les militaires s'inscrit dans un cadre politique. Par rapport à la question des obligations qui s'imposent aux armées, bien évidemment ce sont tout simplement les conventions de Genève qui imposent aux armées d'intervenir dans le cadre de leurs missions. Donc, ça c'est un débat extrêmement classique.

La question du financement est essentielle, et je ne vais pas développer ce point, mais aux Etats-Unis se pose un gros problème, c'est-à-dire que de plus en plus l'administration a tendance à ne financer que les ONG qui ont soutenu l'intervention en Irak. Donc il ne faut pas croire qu'il n'y a pas de débat aux Etats-Unis non plus. Et enfin, cette question de la société civile que vous abordiez, effectivement en disant que ça fait la spécificité des humanitaires, mais il me semble que le problème se pose aussi bien chez les humanitaires que chez les militaires : cette question de la société civile locale mythifiée. On le voit aussi en Afrique où se pose la question des capacités réelles qui existent sur le terrain. Ce qui explique cette absence de distinction entre les acteurs qui viennent dispenser de l'aide. Donc effectivement le renforcement des sociétés civiles locales au delà de l'urgence me paraît assez essentiel.

Didier Fassin

Je voudrais juste ajouter un petit mot sur la question qui est revenue si souvent des liens entre militaires et humanitaires ou plus exactement de cette confusion que vous

déplorez. C'est une préoccupation tout à fait légitime et qui l'est probablement plus aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé pour un certain nombre de raisons historiques qui ont été déjà évoquées. Je pense en même temps qu'il faut se méfier d'une certaine fascination que je vois fonctionner dans les organisation humanitaires autour de la question de la confusion qui existerait, omettant la question centrale aujourd'hui de l'humanitaire.

Je comprends qu'elle soit préoccupante pour des raisons politiques et pour des raisons de sécurité mais je crois qu'il faudrait peut-être se poser la question d'une façon un tout petit peu différente. A un moment donné, on doit se demander si la manière même d'intervenir de l'humanitaire et si sa temporalité d'intervention n'ont pas à voir précisément avec les confusions qui s'opèrent sur le terrain. Je me souviens de mon amie anthropologue Mariella Pandolfi qui travaillait en Albanie puis au Kosovo au moment des bombardements puis de l'intervention massive des organisations humanitaires et militaires dans l'après bombardement. Elle me disait à la fois que ce déferlement d'organisations internationales publiques privées en même temps que celui des militaires engendrait une confusion extraordinaire et que le jour où les militaires se retirent toutes les organisations presque se retirent.

14

En tout cas vu du terrain on a cette image que tout le monde se retire en même temps que les humanitaires. Je me souviens de ces lieux à l'écart dans lesquels on trouvait un certain nombre d'organisations humanitaires et que tout ça finalement donne un fonctionnement qui du point de vue des populations constitue un monde à part et je crois qu'il y a là une interrogation à avoir qui me paraît aussi importante que l'interrogation sur la confusion militaro-humanitaire.

L'HUMANITAIRE EN CATASTROPHES

On présente souvent, et de manière spontanée, les ONG humanitaires comme des structures appelées à intervenir dans les contextes de conflits et de catastrophes naturelles.

Mais est-ce si évident que cela ?

A l'occasion du tsunami du 26 décembre 2004, de multiples informations ont circulé : dans les premières heures du tsunami, un appel spontané, massif et populaire, relayé par les médias, appelait les ONG à intervenir, les présentant comme les ressources évidentes dans ce type de situation. Mais très rapidement, des déclarations, provenant d'humanitaires eux-mêmes, affirmaient que l'action des ONG internationales était en grande partie "inutile" puisqu'il n'y avait presque plus personne à soigner, qu'il n'y avait pas de risque d'épidémie et que le travail essentiel de première assistance avait été rempli par les organisations locales. Finalement, une fois passées les premières semaines de la catastrophe, les ONG sont sommées de procéder à la reconstruction des infrastructures des régions détruites alors même que certaines affirment ne pas être en capacité de le faire quand d'autres endossent une telle possibilité...

Sources d'un débat salutaire, ces échanges ont ouvert les discussions sur la pertinence, le rôle et les effets attendus de l'action des ONG dans le cas de catastrophes naturelles. Les ONG humanitaires sont-elles réellement compétentes pour intervenir dans ces contextes ?

Seront présents à cette table ronde:

- **Rony Brauman**, ancien président de Médecins sans frontières, professeur associé à l'IEP de Paris
- **Bruno David**, fondateur et président de Communication sans frontières
- **Anne-Marie Granet-Abisset**, maître de conférences en histoire contemporaine, Université Pierre Mendès France Grenoble II
- **Jean-François Mattéi**, président de la Croix-Rouge française
- **Madeleine Moulin**, chargée des relations extérieures à OCHA (Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires)

Les débats seront animés par **Olivier Bernard**, vice-président de Médecins du Monde

Olivier Bernard

Cette table ronde s'intitule « L'humanitaire en catastrophe(s) », titre volontiers polémique¹, qui pose clairement le débat et autorise ainsi la critique. L'expression « en catastrophe(s) » est prise dans sa double acception, visant bien évidemment les catastrophes naturelles, mais faisant également référence à l'idée d'inachevé, d'inabouti, de non préparé. Car qu'est-ce qui détermine qu'un événement est une catastrophe sinon la rencontre entre cet événement indésirable, un tsunami, un tremblement de terre, une éruption et le déficit de réponse endogène d'une société ? C'est en tout cas de cette manière que la définit le CICR pour qui une catastrophe est une rupture d'équilibre entre un événement et la capacité endogène de réponse de la société. C'est de cette rupture d'équilibre dont nous allons parler aujourd'hui en proposant d'y poser trois regards.

Le premier, celui d'une historienne qui nous dira comment, au fil du temps, les sociétés ont réagi face à cette rupture d'équilibre ? Bruno David interviendra en contrepoint, en sa qualité de communicant, pour nous dire comment aujourd'hui les médias traitent ces ruptures d'équilibre.

Ensuite, nous poserons cette même question de la rupture d'équilibre à des acteurs humanitaires, en l'occurrence Rony Brauman et Jean-François Mattéi, en essayant de savoir quelle doit être l'étendue, dans le temps et l'espace, de l'action humanitaire. Doit-on intervenir vite, longtemps et sur quel espace ? Et dans l'affirmative, les ONG ont-elles une parole spécifique à porter sur cette rupture d'équilibre ?

Et la troisième question, enfin, nous la poserons à Madeleine Moulin d'OCHA, des Nations unies, pour savoir comment on doit prévenir ces ruptures d'équilibre ?

Mais d'abord, Anne-Marie Granet-Abisset, quel regard, au fil du temps, les hommes ont-ils porté sur ces événements « catastrophiques », quelle représentation ont-ils générée ? Mais n'est-ce pas finalement la question de la culture et de la pratique du risque qui est posée ?

Anne-Marie Granet-Abisset

L'historien ne travaille pas que sur le passé, il travaille aussi au présent. C'est justement dans ce double regard à partir du présent et à partir du passé qu'on peut essayer de comprendre comment les sociétés ont géré des événements qui, tout d'un coup, prennent une dimension exceptionnelle.

A priori, ce n'est pas à l'historien que revient la tâche de travailler sur la question des « catastrophes naturelles ».

Cette notion qui renvoie aux tsunamis, aux avalanches ou aux inondations — c'est-à-dire un aléa physique — ne prend d'importance pour l'historien que parce que celui-ci se produit dans des territoires habités qui en subissent des dommages, des transformations. Car on sait très bien que ces aléas naturels ne sont pas considérés comme des catastrophes s'ils se passent dans un endroit où il n'y a pas d'hommes. Parfois aussi, ce sont les hommes qui déclenchent ces aléas naturels ou c'est du moins leur action qui les renforce ou en amplifie les effets.

Un même événement qui entraîne des pertes humaines, des transformations du territoire, des biens et des personnes, peut être traité comme une catastrophe dans un cas et pas du tout dans l'autre. Autrement dit, cela renvoie à la façon dont les hommes appréhendent ces phénomènes : pour certains, c'est une catastrophe et pour d'autres, ça ne l'est pas du tout, en raison, tout simplement, de cette culture du risque que vous évoquiez.

On a l'habitude de considérer que les sociétés anciennes subissaient avec fatalité, avec résignation les événements et qu'elles trouvaient un appui avec l'Eglise ou une explication dans les phénomènes superstitieux. En fait, en regardant leur fonctionnement réel, on s'aperçoit que les sociétés anciennes — mais on dirait la même chose actuellement pour les sociétés des pays pauvres —, montraient moins de fatalité que ce que l'on pourrait penser. En réalité, elles avaient une attitude de gestion à la fois individuelle et collective de ces phénomènes. Finalement, ce sont peut-être nos sociétés contemporaines, techniciennes, formées d'experts qui sont beaucoup plus fragiles, beaucoup plus superstitieuses. C'est la notion de « risque maîtrisé », construite depuis le XIX^e siècle et devenue depuis la deuxième moitié du XX^e siècle celle de « risque zéro » qui fait que, actuellement, on a l'impression que tout événement hors du commun prend un caractère exceptionnel, voire un caractère de catastrophe.

Effectivement, dans l'histoire, les catastrophes ont toujours suscité des récits de peur et d'angoisse, mais précisément et je renverrai la chose à Bruno David pour l'aspect communication — est-ce que ça n'est pas aussi le récit qui construit la catastrophe ? Cette notion du récit est en effet importante parce que, en tant qu'historiens, quand on travaille sur les phénomènes anciens on se rend compte que depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, les catastrophes naturelles ont laissé des traces, à travers les monnaies, des pierres gravées pour l'Antiquité, des récits mémorisés ou fixés par écrit, des documents iconographiques : tous ces témoignages veulent expliquer ce qui s'est passé et comment la société a géré cet événement, en particulier du point de vue de la

solidarité et de l'assistance.

Mais ces traces que l'on trouve donnent souvent le point de vue des élites, ceux qui avaient en charge la gestion de ces événements, mais on a beaucoup moins la réaction des populations qui vivaient ces événements.

Alors, en travaillant sur la longue durée, sur les sociétés anciennes, sur leur comportement face à des phénomènes qui amenaient une rupture dans le quotidien, dans la chaîne de la vie, puisqu'il entraînait des morts et des destructions de biens provoquant des difficultés pour continuer à vivre, on remarque toujours deux choses : d'une part elles produisent des récits de peur, qui sont d'ailleurs instrumentalisées par certains — l'Eglise par exemple — pour s'imposer, affirmer une autorité par le biais de la protection ou par la façon de gérer l'événement, d'autre part ces sociétés ont appris à organiser une réelle culture du risque. Pour prendre le cas des avalanches, puisque je viens de Grenoble où nous avons beaucoup travaillé sur les sociétés de montagne, les sociétés anciennes connaissaient le risque des avalanches. Elles savaient qu'il valait mieux ne pas installer sa maison dans un endroit où ces avalanches étaient récurrentes. Elles savaient aussi, pour l'avoir observé, que parfois ces avalanches pouvaient être plus importantes. Aussi il y avait une manière de construire pour atténuer les effets de l'avalanche. La question qui se pose, et que l'on a souvent éludée, c'est comment il se fait que des sociétés ont réussi à vivre dans des endroits dangereux qui, normalement, n'auraient pas dû permettre à des sociétés d'y vivre durablement. Je crois qu'il faut prendre en compte une notion essentielle qui va avec celle de culture du risque : c'est la notion de risque acceptable et accepté. Cette notion n'a rien à voir avec le pessimisme ou le fatalisme. Tout simplement, en fonction des contextes techniques, économiques, politiques et culturels, on va savoir ce que l'on est capable de faire par rapport à des événements qui peuvent conduire à cette rupture.

Les récits de peur ne sont pas forcément apportés par ceux qui ont vécu ces événements, parce que la peur on la raconte, mais pas forcément de façon répétée. On cherche surtout à transmettre l'expérience de l'événement comme celle de la peur pour pouvoir apprendre à ceux qui vont vivre au même endroit la façon de réagir et la façon de pouvoir dépasser ces événements. En même temps, il n'est pas toujours facile de parler et, quand il y a traumatisme, il y a souvent silence. Je suis parfois étonnée de voir comment au moment de ces événements, on envoie des psychologues qui viennent faire parler les gens dans le contexte immédiat de l'événement, des victimes qui sont ensuite abandonnées à leurs souff-

rance. Or les sociétés avaient appris à vivre avec la menace et il fallait justement que sa gestion passe parfois par le silence, un silence qui ne veut pas dire oublié. C'est plus simplement une façon de pratiquer des territoires qui leur permet de faire face à des événements qui, sur le plan de la technique, n'étaient pas forcément maîtrisables.

Par ailleurs, quand on regarde sur la longue durée, on voit que cette culture du risque et de la catastrophe possible implique la gestion de ses conséquences. Par exemple, dès le XVII^e et surtout le XVIII^e siècle, que les sociétés, quand une inondation ou une avalanche détruisaient les terres et les récoltes, les sociétés demandaient des dégrèvements fiscaux. A partir du XVIII^e siècle, pour la France en particulier, les habitants vont demander, non plus des dégrèvements fiscaux, mais une aide financière. En d'autres termes, on change le procédé de réaction et de compensation. On ne demande plus des dégrèvements, mais on fait appel au pouvoir central et à l'Etat. Ce phénomène ne fera que s'accroître au cours du XIX^e siècle.

Il y a une chose qui nous interroge beaucoup, nous historiens de la période contemporaine, ce sont les parallèles qu'on pourrait faire entre les sociétés des pays qu'on appelait « en voie de développement » et les sociétés anciennes, en France et en Europe. C'est tout le problème du rapport à l'expertise et à la maîtrise des savoirs. Dans le domaine des catastrophes naturelles, ce sont les ingénieurs et les techniciens, ceux qui maîtrisent le savoir technique et scientifique qui ont pris la gestion de cette connaissance et qui ont voulu s'approprier cette connaissance, opposant les deux niveaux de connaissance. Cela pose un problème de croisement entre ces niveaux de connaissance, entre l'usage des deux types de connaissance, l'une technique, l'autre empirique, alors qu'elles sont au contraire complémentaires. Parfois, on croit que les populations ne savent pas comment faire alors qu'elles ont une autre maîtrise des choses, une autre façon de traverser l'événement.

Je terminerai en rappelant ce qui a été parfois dit au moment du tsunami, à propos des villages de pêcheurs qui vivaient en bordure de côte et auxquels on conseillait de s'installer à l'intérieur des terres pour éviter que la destruction de leur village ne se renouvelle... Comme si des pêcheurs pouvaient vivre et s'installer à l'intérieur des terres !

Olivier Bernard

Cette première intervention me semble remarquable dans la mesure où elle pose clairement les questions que nous allons traiter. D'abord la question des traces, de la réaction, du témoignage : comment

traite-t-on finalement ces événements, sachant que, comme vous l'avez souligné, on se place quand même majoritairement du point de vue des élites ? C'est ensuite la question des logiques de pouvoir dont il faut être conscient : comment, après la rupture d'équilibre que représente l'événement catastrophique, il y aura mise en tension entre la population et le pouvoir. Troisième point, enfin, la notion de risque sur laquelle Madeleine Moulin reviendra par le prisme de la prévention du risque.

Bruno David, vous êtes président-fondateur de l'ONG Communication sans frontières. En mai 2005, lors d'un colloque consacré au tsunami, Joseph Dato — responsable des Missions internationales à *Médecins du Monde* — rappelait que cet événement inédit et exceptionnel avait acquis une spécificité mondiale du fait de la multiplicité des pays des victimes, des secours et de la circulation de l'information. Ainsi, en 6 mois, plus de 36 000 articles sur le tsunami paraissaient dans la presse écrite occidentale alors que 2 500 articles consacrés à l'épidémie historique de VIH-sida dans les deux dernières années ! Joseph Dato parlait alors de « sur-réaction ». A l'inverse, concernant le récent tremblement de terre au Pakistan, on peut rappeler les propos du coordinateur de l'aide d'urgence pour les Nations unies, qui dénonçait dans une pleine page du journal *Le Monde* le « déficit de réaction » de la communauté internationale.

Alors, Bruno David, quelle médiatisation voire quelle manipulation peuvent expliquer cette différence de traitement ? Quel regard portez-vous, de votre place d'humanitaire et de communicant, sur ces deux exemples marquants ?

Bruno David

Vous avez raison de rappeler ces chiffres de parution, sachant, de surcroît, que ce sont des chiffres qui ne sont ni arrêtés ni « arrêtables » dans l'immédiat, puisqu'ils continuent aujourd'hui d'être alimentés par les médias. D'ailleurs, la première des questions que nous nous sommes posés, c'est celle de savoir si l'événement qu'a représenté le tsunami n'allait pas devenir ce que l'on appelle dans le métier un « marronnier », c'est-à-dire un sujet susceptible de revenir de façon récurrente et permanente dans les médias tout au long des années futures parce qu'il procure une audience garantie.

Pour vous donner d'autres indicateurs, sachez que *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro* y ont consacré pour certains jusqu'à six sujets en Unes entre le 26 décembre et le mois de février, ce qui est exceptionnel puisque le seul événement qui ait eu, à cette épo-

que, une couverture plus importante que le tsunami, ce fut la mort du pape Jean-Paul II. *Paris-Match* lui a consacré une édition complète. *Courrier International* lui a réservé deux Unes. Environ cinquante journaux télévisés ont traité du tsunami et trois émissions spéciales ont été organisées par les télévisions françaises, drainant ainsi plusieurs millions de personnes devant leurs écrans de télévision. On peut dire aujourd'hui que personne n'a échappé à la « tsunamisation » de l'information.

Au tout début de la catastrophe, lors d'une conférence auprès d'experts de la collecte de fonds et de spécialistes de la communication humanitaire, j'avais déjà alerté sur la situation qui était en train de naître, notamment sur « la réplique sismo-médiatique » à laquelle les ONG risquaient d'être confrontées. J'expliquais qu'il ne pouvait pas y voir une surmédiatisation sans qu'une réplique vienne contrebalancer cette suroccupation de l'espace médiatique et émotionnel. On m'a répondu à l'époque en substance que les ONG en avaient connu d'autres, avec le Biafra, l'Éthiopie, la Somalie... et que deux mois après on n'en parlerait plus ! On voit ce qu'il en a été. Cela pose à mon sens deux questions : d'abord, est-ce que, au sein du milieu humanitaire et notamment au niveau de ceux qui ont la responsabilité de communiquer sur ce qui est en train de se passer et, d'une certaine façon, de « promouvoir » les crises, nous ne sommes pas victimes d'un zapping humanitaire en passant, nous-mêmes, d'une crise à une autre ? Ensuite, quelle est notre capacité à remettre en perspective l'information et la médiatisation des crises auxquelles nous sommes confrontés ?

Mon sentiment est que si l'on remet en perspective la communication humanitaire avec le thème des catastrophes qui nous réunit aujourd'hui, on a une forte probabilité de voir l'humanitaire « aller à la catastrophe », dans les deux sens du terme : celui qui nous indique l'objet humanitaire autant que celui qui l'oriente vers un possible destin. Et ce précisément, dès lors qu'on ne sera plus en mesure de maîtriser le cheval fou sur lequel nous sommes en train de galoper ! Le tsunami et sa médiatisation soulèvent en effet un certain nombre de questions lourdes et préoccupantes pour les humanitaires que nous sommes.

La première me semble être celle de la logique économique des médias qui se basent sur une recherche d'audience toujours plus rentable publicitairement. Après Patrick Le Lay, le patron de TFI, qui avait déclaré vendre du temps de cerveau disponible à Coca-Cola, il faut bien voir que les médias aujourd'hui sont aussi des entreprises avec des logiques économiques et financières qui priment parfois sur l'éthique, ou en tout cas sur la déontologie jour-

nalistique. Pour l'humanitaire — « média dépendant » dans la mesure où il ne peut alerter les opinions sans les médias — cela pose la question des limites qu'il est prêt à se fixer dans la recherche de fonds et la sollicitation de donateurs. On observe même l'intrusion dans la collecte directe de fonds des médias-entreprises que sont devenues les télévisions, les journaux, les radios, mais aussi la téléphonie mobile et l'internet.

La deuxième question a trait à l'arrivée en masse des témoignages et des images de victimes grâce aux moyens de communication modernes, sans aucun garde-fou légal et éthique. Auparavant, les sources journalistiques étaient limitées par les moyens technologiques alors que la plupart des informations qui ont circulé au moment du tsunami sont issues des nouvelles technologies — téléphones portables, caméras numériques, ordinateurs — qui réduisent le laps de temps qui s'écoule entre la crise et le moment où l'information nous est délivrée. D'autre part, les sources étaient auparavant « qualifiées », à savoir qu'elles provenaient de reporters ou même d'ONG « reconnus » qui continuent d'alimenter les médias. Mais ces sources se sont aujourd'hui multipliées à tel point qu'on finit par ne plus connaître l'origine des informations qui circulent. Cela conduit notamment à une circulation massive de rumeurs infondées, comme celle relative au risque d'épidémies après le tsunami et sur laquelle, d'ailleurs, Rony Brauman est intervenu. Ensuite, c'est la question de la convergence d'intérêts qu'il peut y avoir entre les nations riches, les nations pauvres et les médias. Je pense qu'il y a une symétrie entre le tsunami et la Tchétchénie : dans le cas du tsunami, nations riches, nations pauvres et médias avaient tout intérêt à en parler alors que dans celui de la Tchétchénie, les trois n'ont aucun intérêt à en parler.

Et j'en viens du coup à l'intrusion à grands renforts médiatiques dans la sphère humanitaire des personnalités politiques nationales et internationales, avec leur cohorte inéluctable de promesses et d'effets d'annonce sans lendemain, pressées qu'elles sont par leurs opinions publiques de proposer des solutions. Ce fut le cas de l'idée d'un « SAMU mondial » ou d'un corps de « Casques rouges » qui ont donné lieu à beaucoup d'articles mais dont on n'entend plus désormais parler. De même, l'intrusion de l'armée et de la diplomatie dans le champ humanitaire modifie l'iconographie de ce dernier. On est passé de l'image du brancardier de la Croix-Rouge à celui du French doctor, le médecin avec sa blouse blanche, son stéthoscope autour du cou en train de soigner un enfant noir. Et puis aujourd'hui, on en est à celle du soldat de dernière génération avec une victime dans les bras. Or cette iconographie n'est pas liée au

hasard : quand on impose des images au public, tout cela est fait de manière réfléchie pour véhiculer ou donner un sens à une action.

Mais je pense que le problème majeur auquel nous sommes confrontés est qu'aujourd'hui, les humanitaires n'imposent plus leur calendrier médiatique : il leur est imposé. Le cas du tsunami est extrêmement révélateur à cet égard : les médias demandent dorénavant des comptes aux ONG, ce qu'elles ont fait des millions d'euros reçus, etc... Il y a 5 ou 10 ans, la question ne se posait pas comme ça.

On note également l'intrusion de la sphère commerciale et capitaliste dans l'humanitaire : la grande distribution, des marques mondiales, des entreprises marchandes se lancent dans l'humanitaire à des fins qui ne semblent pas dénuées d'intérêts privés ou qui, en tout cas, ne présentent aucune garantie en la matière. Je n'en citerai qu'une : Leclerc qui a mené une grande opération médiatique avec l'association La Voix de l'Enfant pour les enfants du tsunami, sans autre explication que de passer en caisse pour les aider !

La monopolisation de la parole et la posture humanitaire par les plus grands est évidente : quand une crise humanitaire émerge aujourd'hui, ce sont les « représentants » du monde humanitaire qui passent dans les médias, grosso modo entre 5 et 10 personnes qui sont sollicitées pour parler de l'humanitaire. autrement dit, n'y a-t-il pas un monopole de la parole humanitaire aujourd'hui dans les médias et y a-t-il véritablement un débat public sur différentes postures humanitaires que l'on serait susceptibles d'exprimer ?

On a aussi vu l'apparition des « hit-parades humanitaires » : c'est la première année que l'on voit « le plus vertueux des donateurs », « le plus gros donateur », le tout étant à mettre en parallèle avec la comptabilité régulière du nombre de morts.

La liste des questions que soulève le tsunami est très longue et mon sentiment aujourd'hui c'est que cette crise reste exemplaire des enjeux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui en termes de communication. Et je voudrais terminer sur la question de la manipulation : la manipulation des consciences n'est possible que lorsqu'on entre dans un environnement d'ignorance, de manque de transparence, d'obscurantisme, de machiavélisme, érigé en système de fonctionnement. Il me semble que l'histoire humanitaire, et notamment celle d'associations comme *Médecins du Monde*, a toujours combattu cela et été dans une logique et une recherche permanente de vérité dans l'action. S'il y a un risque de manipulation, il est plutôt lié à notre incapacité à renouveler le débat et à se dire les choses telles qu'elles sont, mais

aussi à notre difficulté à résister à la tentation de « sur-marketiser » ou de « sur-publiciser » les crises humanitaires. On risquerait, à terme, de voir apparaître des grandes surfaces de la solidarité dans lesquelles nous vendrons du marketing de la compassion à tous les rayons.

Olivier Bernard

Je passerai maintenant la parole à Jean-François Mattéi, président de la Croix-Rouge française, et à Rony Brauman, ancien président de MSF et enseignant à Sciences-Po Paris. Pour en revenir à cette question de la rupture d'équilibre, comment les ONG humanitaires doivent-elles, dans l'espace et dans le temps, intervenir ?

Jean-François Mattéi

Pour répondre précisément maintenant à vos questions, je me vois contraint de rappeler que la Croix-Rouge n'est pas une ONG traditionnelle alors que vous l'avez globalement présentée comme cela et que d'ailleurs tout le monde ou presque la considère comme telle. Or la Croix-Rouge est un auxiliaire des pouvoirs publics : c'est inscrit dans ses statuts. C'est un aspect qui est plus ou moins marqué, selon les sociétés nationales. C'est très marqué dans les sociétés de Croix-Rouge scandinaves où les gouvernements n'ont pas de ministère de la Coopération et où l'ensemble du budget de l'action humanitaire est alors parfois confié à la Croix-Rouge locale. C'est beaucoup moins marqué en France puisque nous ne recevons aucune subvention pérenne du gouvernement. Mais quoiqu'il en soit, nous sommes auxiliaires des pouvoirs publics.

Par ailleurs, la Croix-Rouge française appartient à une Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui comporte 183 sociétés nationales et a établi des règles très précises quant à la légitimité d'une intervention : aucune société nationale n'est habilitée à intervenir dans un pays si elle n'y a pas été invitée par la société nationale dudit pays. Ainsi, lors du tsunami, la Croix-Rouge indienne ayant refusé toute aide, la Croix-Rouge française n'y est pas allée. En revanche, pour l'ouragan Katrina, la Croix-Rouge américaine a fait valoir à la fédération un besoin de 80 logisticiens anglophones et nous avons alors mobilisé 18 logisticiens que nous avons envoyés là-bas dans les 24 heures. Autrement dit, et contrairement aux ONG, la légitimité nous est don-

née par une demande du pays concerné via sa société nationale.

Concernant maintenant la question des modalités d'intervention dans le temps et dans l'espace. Je n'ai aucune position dogmatique sur ce thème. Je suis persuadé que l'urgence humanitaire est fondatrice et primordiale et cela ne se discute même pas un seul instant. Néanmoins, et c'est l'idée que je voudrais développer, l'action humanitaire ne peut pas à mon sens se résumer à la seule urgence et j'ai plusieurs arguments à évoquer pour étayer cela.

D'abord, dans le passé, on a vu des ONG se lancer dans la reconstruction, dans la réhabilitation pour pouvoir utiliser des crédits de fins de programmes. C'est certes secondaire, mais cela a été fait. Ensuite et le tsunami a été extrêmement révélateur à ce sujet je crois que quand on a sauvé quelqu'un, on n'a pas le droit de l'abandonner. C'est vrai qu'en Indonésie, nous sommes intervenus après que les problèmes de survie aient été réglés. On n'a pas sauvé grand monde là-bas, et je crois même qu'on n'a sauvé personne. Mais est-ce que pour autant on a le droit d'abandonner quelqu'un ? Si on veut aider une personne à se reconstruire, il faut lui donner les moyens de se réinsérer dans une vie humaine et donc lui fournir un toit, une école pour ses enfants, un dispensaire pour se soigner voire participer à des projets de relance de la pêche, de la pisciculture ou de l'artisanat local comme nous le faisons en Indonésie ou au Sri Lanka... Tout cela me paraît aller de soi et c'est pour cela que je défends l'idée d'actions humanitaires durables, en apportant deux précisions tout de suite.

D'abord, il ne s'agit évidemment pas de se substituer aux États en faisant des routes, des ponts, des ports ou des aéroports, mais d'accompagner les gens et de faire en sorte que notre action ait des effets durables. Cela ne revient pas à les installer dans l'assistance mais à leur donner tous les éléments nécessaires pour pouvoir devenir autonomes le plus rapidement possible. Ensuite, cette démarche repose sur une problématique un peu plus générale que nous proposons dans nos sociétés, à savoir le rapprochement du médical et du social. J'ai été frappé, du fait de mes expériences antérieures, par le côté insupportable du sanitaire décroché du social. On ne peut pas se contenter de l'urgence immédiate : il faut accompagner les gens qui en ont besoin dans toute la mesure du possible. Regardons d'ailleurs ce que nous faisons en France dans nos quartiers et ce que la Mission France de Médecins de Monde a fait depuis 1986 : cette petite structure avait été créée pour six mois... et elle existe toujours et s'est même

développée. Quand nous luttons contre l'illettrisme, contre l'exclusion, pour former des gens et les faire entrer dans une filière de qualification, il me semble que nous faisons de l'action humanitaire durable parce que nous donnons aux gens les atouts nécessaires pour s'assumer.

Enfin, je voudrais que l'on se souvienne qu'il y a un peu plus d'un siècle, la définition première de l'humanitaire, c'était de rechercher le mieux-être de l'humanité et que la notion a évolué pour se confondre, au cours des trente dernières années, avec l'urgence. Mais les ONG ou les associations comme la Croix-Rouge ne sont plus les seules détentrices de l'action humanitaire : les États, les institutions internationales s'y sont mis également. Ensuite, nous fonctionnons tous plus ou moins avec des fonds d'États ou des fonds institutionnels. Et enfin, il a déjà été question de prévention pour limiter les effets des catastrophes or la préparation et la prévention, ce n'est pas de l'urgence au sens strict du terme. Cela s'inscrit au contraire dans la durée.

Il faut reconnaître la place primordiale de l'urgence dans la naissance de l'humanitaire moderne mais je pense qu'il est temps aujourd'hui d'ouvrir l'éventail et d'accepter l'idée qu'on puisse également faire de l'humanitaire au-delà de la seule urgence.

Ce qui différencie simplement les ONG de l'action des États ou de l'action des grandes institutions internationales, c'est que nous faisons de l'humanitaire : nous ne raisonnons pas en termes de population, mais personne après personne, visage après visage. Ce qui est notre motivation profonde, ce n'est pas de faire diminuer un pourcentage de décès ou de maladies, mais de répondre à chaque visage qui se tourne vers nous et qui a besoin d'être accompagné à un moment donné. C'est comme ça que je conçois l'action humanitaire. A la Croix-Rouge française, nous faisons de l'urgence, et nous nous sommes lancés dans cette ouverture d'éventail, avec une volonté affirmée de faire de l'action humanitaire aux effets durables.

Olivier Bernard

Vous avez bien pointé, effectivement, la légitimité statutaire de vos interventions, ce qui, il est vrai, vous différencie d'un certain nombre d'acteurs. Rony Brauman, j'aimerais que vous puissiez réagir aussi à ces propos et donner votre point de vue d'acteur humanitaire, d'ancien président de MSF et de penseur sur ces questions.

Rony Brauman

Je reprendrai quelques questions qui ont été posées, en particulier celles que Jean-François Mattéi vient d'aborder. Je voudrais d'abord en finir, en tout cas dans le cadre de ce débat, avec cette idée d'urgence car il est trompeur de s'appuyer sur une notion aussi peu utilisée pour ensuite critiquer des institutions qui s'appuieraient dessus. Je ne parle pas spécialement de Médecins sans Frontières, même si évidemment, je suis là en tant qu'ancien président de MSF, mais je peux témoigner que, ni l'humanitaire en général, ni MSF en particulier ne sont spécialement orientés vers l'urgence. Cette opposition entre l'urgence d'un côté et la reconstruction, le « durable » de l'autre, me semble un artifice trompeur. L'action de MSF par exemple, c'est d'agir dans les situations de conflits, dans les camps de réfugiés, dans les situations de crises politiques durables pour l'essentiel, si bien que le nombre de pays dans lesquels nous travaillons pendant des années est bien supérieur au nombre de pays dans lesquels nous ne faisons que passer !

Pour en venir plus directement à la problématique de la catastrophe naturelle, regardons ce qui se passe actuellement au Pakistan : le tremblement de terre constitue l'événement initial et c'est sur ce qui suit — une crise politique, sociale, humaine majeure — que nous essayons d'intervenir. Donc, c'est bien dans ce contexte de crise, indépendamment de sa durabilité, que nous nous inscrivons. Ensuite, et depuis que MSF existe, on s'interroge sur ce qu'on peut faire dans les situations de catastrophes naturelles. Je rappelle que le tremblement de terre du Nicaragua de 1972 a été la première intervention de Médecins sans Frontières — et c'est donc un peu un anniversaire pour nous tous puisque MdM et MSF ont un passé très lié évidemment... Cette intervention au Nicaragua en 1972 s'est révélé un vrai désastre, une pantalonnade. C'était ridicule, même si sur le moment, on ne pouvait pas savoir. Et en 1974, au Honduras, on a envoyé à l'autre bout du monde des gens qui ont simplement trébuché des seaux pleins de boue ! Ce qui fait quand même cher la main-d'œuvre !

Au fil des années, on a fini par s'orienter sur quelques actions relativement cernées, limitées, d'ordre logistique. Mais la question médicale était vraiment très peu au cœur des interventions dans les tremblements de terre ou les inondations : il y avait peu de blessés, jamais d'épidémies, pas tellement de malades, si bien que l'on se limitait — et c'était déjà très bien — à des constructions d'abris, des distributions de couvertures, de moyens de communication, de

moyens de déblaiement... L'aide doit s'adapter aux circonstances et ce ne sont pas les circonstances qui doivent se plier aux formes d'actions des institutions évidemment.

Le tsunami, justement, a montré qu'on demandait aux circonstances de se plier aux formes d'actions des institutions humanitaires. Or, de tous temps, les catastrophes naturelles ont été un théâtre très difficile car les secours d'urgence sont pris en charge, pour l'essentiel, par les sociétés locales ce que les médias, s'agissant du tsunami, ont totalement escamoté et c'est l'un des principaux reproches que je leur ferais. J'ouvre d'ailleurs une parenthèse pour dire que, contrairement à Bruno David, ce n'est pas du tout le fait qu'il y ait eu plus de 30 000 articles sur le tsunami et une couverture médiatique impressionnante, qui m'ait choqué car je ne vois pas comment il pouvait en être autrement : un événement aussi spectaculaire qui élimine de la surface de la terre 250 000 personnes en deux minutes, dont 8 000 Européens c'est-à-dire l'équivalent du dernier grand bombardement de la Seconde Guerre mondiale, pouvait difficilement passer comme un fait divers ordinaire !

Par contre, et pour en revenir au compte-rendu des secours, il s'est conformé à une sorte de schéma cognitif plaqué sur une situation très différente de celle dont il prétendait rendre compte : dans les heures qui ont suivi la catastrophe, les abris, la nourriture et les soins avaient été donnés au Sri Lanka par des Sri Lankais et en Indonésie par des Indonésiens eux-mêmes ! Il y avait — mais qui pouvait le savoir en lisant la presse ? — 1 000 médecins et infirmières sur la côte est du Sri Lanka dans les heures qui ont suivi le tsunami. Mais cela n'a pas empêché des ministres de la Santé, des ONG médicales et même des ONG non médicales qui voulaient se médicaliser pour l'occasion d'envoyer des troupes de médecins qui se battaient entre eux pour chercher le malade. Chacun a vu, parmi les gens qui y sont allés, 15 chirurgiens en train d'essayer d'attraper un blessé qui leur échappait et qui s'était peut-être cassé la figure en déballant une caisse. Bref, c'était vraiment totalement ridicule.

Mais il est un autre point dont les médias n'ont pas rendu compte, et d'une certaine manière heureusement pour nous, c'est la façon dont chaque ONG construisait en fonction de son propre répertoire d'actions, les besoins qui étaient censés avoir été provoqués par le tsunami. C'est ainsi, par exemple, qu'on a entendu parler d'orphelins livrés au racket des pédophiles, car chacun semblait tenir pour évident que le Sri Lanka et l'Indonésie sont remplis de pédophiles qui sortent du bois dès qu'il y a un problème tandis que les enfants y sont abandonnés !

L'image du « sauvage » est revenue avec une spontanéité et les civilisés allaient mettre de l'ordre dans cela : c'est aussi dans ce schéma-là, je crois, que prend place la représentation du tsunami. D'autres associations spécialistes en hydrologie, en irrigation, en approvisionnement en eau se sont mises à apporter de l'eau. Or, chacun sait qu'il suffit de planter un doigt dans la terre du Sri Lanka pour trouver de l'eau ! Bref, personne n'avait besoin que l'on cherche de l'eau et pourtant on avait des hydrologues, des techniciens, des réservoirs, etc.

De même, il a déjà été fait allusion aux questions des blessés et des épidémies. Rappelons-nous ce fait : aucune catastrophe naturelle n'a jamais provoqué d'épidémie. Mais le patron du Département « Health in crisis » de l'OMS, David Nabarro, l'homme qui est donc censé prendre la parole et organiser l'action dans les situations d'urgence, nous annonçait de 150 000 à 200 000 morts par typhoïde, par choléra et même par paludisme ! Une épidémie de paludisme créée par l'eau de mer ! C'est dire si on atteignait des sommets dans le délire : comment peut-on, à ce point, perdre la raison ?

Voilà, me semble-t-il, quels étaient les problèmes et je pense — cela m'est d'autant plus facile de le dire ici que les choses se sont très bien passées avec MdM — que le mouvement des ONG d'aide opérationnelle a manqué une belle occasion de montrer qu'il n'était pas immédiatement estourbi par l'ouragan médiatique et qu'il pouvait manifester collectivement un certain professionnalisme et du sang-froid. C'est cette catastrophe qui touche les humanitaires et sur laquelle nous devrions tous nous interroger. Autre point que je souhaitais aborder : toute catastrophe naturelle est politique. Les catastrophes naturelles prennent place dans des sociétés ; or, toute société est historique. En ce sens les événements qui s'y déroulent, par définition politiques, interagissent très étroitement avec la catastrophe. Je rappelle qu'une des circonstances de naissance de MSF, c'est la sécession du Pakistan oriental, elle-même accélérée par une catastrophe naturelle d'une ampleur tout à fait exceptionnelle qui avait provoqué environ 250 000 ou 300 000 morts, entraîné des soulèvements puis pratiquement une guerre indo-pakistanaise, avant de donner lieu à la création du Bangladesh. Donc l'interaction entre une catastrophe naturelle et un événement politique majeur — la naissance d'un pays, ce n'est quand même pas un détail dans l'histoire des hommes ! — est une réalité à la fois historique, sociale pour les pays concernés mais qui fait également partie de notre histoire collective : nous sommes les plus mal placés pour l'oublier.

Une catastrophe naturelle est aussi politique en ce sens qu'elle nous rappelle que l'adage selon lequel « toutes les victimes se valent » est un cliché. D'abord, parce que ce n'est pas exact anthropologiquement : il nous est impossible à tous, en tant qu'individu, de considérer que toutes les victimes, tous les morts, toutes les souffrances, toutes les détresses, à un moment donné, sur la planète, nous touchent de la même façon. C'est un exercice psychologiquement impossible et qui, à mon avis, appartient à la pure rhétorique de tribune, une façon de se poser dans une posture avantageuse plutôt que de décrire une réalité. En revanche, les institutions sont là pour lisser ces heurts, ces diverses façons d'apprécier une catastrophe. C'est notre travail à nous, organisations humanitaires, d'égaliser ces sentiments, de niveler ces passions, pour organiser une action indexée sur les besoins et non sur la sympathie spontanée. Mais individuellement et socialement, il est impossible d'exiger et encore plus impossible d'affirmer que désormais toutes les victimes se valent. On devrait arrêter de véhiculer le conte de fées selon lequel, avant, il y avait de « bonnes et de mauvaises » victimes et que grâce à l'humanitaire d'aujourd'hui, tous les hommes sont égaux devant la détresse. Il suffit de se rendre compte du peu de compassion pour les sinistrés du Cachemire.

Autre point sur la question des rapports entre catastrophes naturelles et politique : après le tsunami, l'Inde a refusé l'aide humanitaire internationale et il n'y a pas que la Croix-Rouge qui ait dû s'incliner devant cette décision souveraine mais l'ensemble des ONG, MSF y compris. Et je pense que l'Inde a bien fait, ne serait-ce que parce que deux ans auparavant, lorsqu'elle avait connu un tremblement de terre qui avait provoqué une douzaine de milliers de morts, personne ne s'en était ému. Il y avait donc quelque chose d'assez frivole, voire même d'insultant, à s'offusquer du fait que l'Inde refuse cette aide et en ce qui me concerne, j'ai publiquement approuvé l'Inde dans son refus.

Reste que l'on voit que l'Inde serait bienvenue à intervenir au Pakistan et qu'elle ne le peut pas du fait des blocages pakistanais. Or si le Cachemire est tellement peuplé, c'est bien parce que c'est une zone de peuplement volontariste mise en place par le gouvernement pakistanais et où les modes d'habitat sont tout à fait politiquement déterminés.

Je crois que le fait que les ONG n'aient plus l'exclusivité de l'intervention humanitaire, comme le disait Jean-François Mattéi, demande aussi à être resitué dans l'histoire. D'abord ce sont les États, au moins autant que les institutions privées, qui ont inventé les secours d'urgence, l'aide en général. Et s'agissant des institutions privées, elles étaient de toute façon très

étroitement liées aux États, dont elles étaient en quelque sorte des agents subsidiaires. Donc, si l'on a pu penser pendant un temps que les ONG seraient les dépositaires exclusives des actions de solidarité internationale, cela n'a duré qu'une dizaine d'années — les années 1980 en gros — et encore... puisque la coopération interétatique occupait quand même à peu près 95 % du volume de l'aide. Donc, je pense que nous sommes aujourd'hui dans une configuration à peu près classique même si elle suit des évolutions un peu fluctuantes.

Et j'en terminerai avec un mot sur le Pakistan pour souligner à quel point le réel doit nous inciter à être vigilants : comme je le disais, il n'y a jamais ou pratiquement jamais de blessés dans les catastrophes naturelles... sauf au Pakistan où il y a eu plusieurs dizaines de milliers de blessés graves. C'est une exception qu'on n'a jamais vue jusqu'à présent dans les catastrophes naturelles, mais cela montre qu'il faut tout de même rester attentifs aux évolutions de la réalité, car là, pour le coup, il y a de véritables besoins médicaux.

Olivier Bernard

Je vais passer la parole à Madeleine Moulin, chargée des relations extérieures à OCHA, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires. Récemment, un article du Monde rapportait les propos de l'International Council for Science qui disait : « Il est temps de changer l'état d'esprit selon lequel les catastrophes naturelles sont inévitables ».

Pour reprendre un certain nombre de données, le centre de recherche épidémiologiques des catastrophes note qu'entre 1995 et 2004, 6 000 catastrophes ont été recensées qui auraient fait 900 000 morts, touché plus de 2,5 milliards de personnes et créé 700 milliards de dollars de dommages. Par comparaison, les catastrophes recensées de 1985 à 1994, auraient fait auraient 600 000 morts et 1,7 milliard de dollars de sinistres. Nous ne sommes pas égaux devant les catastrophes. En tout cas, c'est un des constats que pointe la Croix-Rouge en termes de vulnérabilité par rapport aux catastrophes naturelles.

Donc, quelle politique est mise en place par les grands bailleurs et les Nations unies en ce qui concerne la prévention des catastrophes et comment ces grands organismes internationaux mettent en tension les décideurs et la société sur la nécessité de cette prévention ?

Madeline Moulin

Pour parler de prévention, je dirais que la communauté internationale est depuis bien longtemps consciente de la nécessité de la prévention et de l'inégalité des êtres humains devant la catastrophe naturelle. De 1990 à 2000, il y a eu la Décennie internationale de prévention des catastrophes qui a mis en place un certain nombre de politiques. En 1990, quand la communauté internationale venait parler prévention avec les dirigeants des pays du tiers-monde, ces derniers n'étaient pas réceptifs. Pour eux, les politiques de prévention étaient faites pour les pays riches. Ils se concentraient, disaient-ils, d'abord sur les problèmes de développement.

Or, pendant dix ans, je crois que la sensibilisation qui a été faite à tous les niveaux a permis un changement des mentalités. Malheureusement, aussi, l'accélération des catastrophes naturelles dans les pays pauvres y a également contribué. Il courait d'ailleurs une expression à l'ONU disant qu'on ne peut parler de prévention que lorsque la catastrophe est arrivée. C'est a priori assez paradoxal mais il est vrai que quand il y a eu une catastrophe naturelle dans un pays, les autorités locales sont tout à fait prêtes à envisager des politiques de prévention.

24

La prévention des catastrophes est une action extrêmement complexe. Il y a deux cultures dans la prévention : la culture « militaire », dans laquelle la protection civile prévoit de développer des systèmes d'alertes au niveau national et local. Cette approche nécessite des moyens importants pour atteindre l'ensemble du pays concerné. Et puis il y a l'approche plus participative s'appuyant sur le slogan : « N'ayez pas peur, soyez préparés ». Cela a extrêmement bien marché : on a demandé la constitution de comités nationaux de prévention de catastrophes qui pouvaient être appuyés par les ministères en charge de la prévention — c'est-à-dire la protection civile ou le ministère de l'Intérieur — ou qui pouvaient être des émanations d'universités dans certains pays, ou d'associations féminines, etc.

Ces deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Je pense qu'une bonne prévention regroupe les deux : une approche d'encadrement et une approche participative, où chacun va prendre les mesures adaptées à son environnement pour se protéger.

A la fin de cette décennie, on a pensé que l'action n'était pas assez efficace, pas assez importante et surtout, on a parlé des bailleurs de fonds, or une bonne politique de prévention nécessite des moyens. Cette conférence internationale sur la prévention des catastrophes qui a eu lieu en janvier à Kobe était prévue depuis 4 ou 5 ans, et je dois dire que nous

avons été « servis » par le tsunami parce que, là, toute la communauté internationale était sous le choc des images du tsunami et cela a permis une prise de conscience. J'y étais moi-même et je dois dire qu'il y avait une mobilisation extraordinaire. S'il n'y avait pas eu le tsunami, aujourd'hui il n'y aurait pas la Commission océanographique qui préparait un système d'alerte au tsunami qui devrait déjà être opérationnel en 2006 dans l'Océan Indien et au plan mondial en 2007. Donc, à Kobe, le plan d'action qui a été adopté comprend cinq priorités.

Tout d'abord s'assurer que la réduction des catastrophes est une priorité nationale et locale. A cette conférence, un certain nombre d'acteurs se sont engagés, comme la Banque mondiale qui, dix mois après la fin de la conférence, a déjà engagé dans 32 pays, des discussions et aidé des pays à intégrer la prévention des catastrophes dans leur programme de lutte contre la pauvreté. L'approche consiste à faire entrer la prévention des catastrophes dans tous les programmes pour le développement durable. Un autre partenaire très important, le Programme des Nations unies pour le Développement, travaille dans les pays concernés avec des conseillers qui œuvreront au niveau des ministères parce que le problème majeur des pays en développement sujets aux catastrophes naturelles, disons les pays « pauvres », c'est justement ce manque de capacité et manque de suivi. Ensuite, deuxième priorité, il convient de renforcer les systèmes d'alerte et d'identifier les risques. L'organisation Météo mondiale travaille énormément avec tous les services météorologiques nationaux afin de renforcer leur efficacité.

Troisième priorité : utiliser toutes les connaissances. Il faut être innovateur et faire rentrer ces politiques de prévention dans l'éducation. L'Unesco s'attache à ce que, dans les écoles, on apprenne la prévention car on sait que si on atteint les enfants, on atteint par ricochet les familles, les adultes. Les diverses associations locales de femmes, de personnes âgées, car elles ont une mémoire et la connaissance du terrain, ou d'autres groupes sont un bon vecteur pour diffuser les connaissances dans le domaine de la prévention.

La quatrième priorité, c'est de réduire les risques sous-jacents, c'est-à-dire le domaine beaucoup plus difficile de tous les aspects socio-économiques. On sait souvent que les gens s'installent dans des régions à risques, parce que, souvent, ce sont des régions riches. Les pentes d'un volcan sont des zones agricoles fertiles et il est très difficile d'empêcher des populations d'aller là où elles peuvent le mieux gagner leur vie. Avec l'urbanisation galopante, il est aussi très difficile de freiner la tendance naturelle à

l'occupation des zones disponibles même si elles sont inconstructibles.

Enfin, la cinquième priorité, c'est de renforcer la préparation et la réponse. Et là, il faut être novateur en prenant en compte les difficultés des pays concernés, c'est-à-dire le manque de moyens adéquats et de suivi. Au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, nous avons demandé à des pays donateurs s'ils acceptaient de s'engager à financer des politiques de prévention dans un pays, le Pakistan. C'était avant le tremblement de terre. On s'attendait à recueillir l'accord d'un ou deux donateurs. Ce sont cinq donateurs qui nous ont dit être prêts à partir en mission dans ce pays avec une équipe de l'ONU et à évaluer ensemble les risques et les besoins. A partir de cette mission, un programme de prévention sera préparé puis adopté, les Nations unies apportant un soutien neutre, technique et dénué de toute arrière-pensée politique. C'est ça qui, je crois, rassure les pays en développement, mais aussi les donateurs. Cette mission devrait avoir lieu fin janvier 2006, au Pakistan où les autorités pakistanaises ont dit qu'elles avaient besoin plus que jamais de ce genre de programme. Nous n'intervenons bien entendu, comme pour la Croix-Rouge, qu'à la demande du pays concerné.

Olivier Bernard

Ce qui est important dans ce que nous a dit Madeleine Moulin, c'est qu'elle a insisté sur l'approche participative et sur le fait que les Nations unies vont essayer de renforcer ce type d'approche dans la prévention des catastrophes ce qui fait clairement résonance avec ce qui a été dit en introduction sur la capacité endogène d'une société à répondre à une catastrophe naturelle.

PERSPECTIVES POUR L'HUMANITAIRE DE DEMAIN

Depuis 30 ans le "phénomène" humanitaire a considérablement évolué : multiplicité d'acteurs et de dispositifs, mutations des contextes de crises dites humanitaires, implication de sociétés privées, actions civilo-militaires dictées par l'agenda politique des Etats, de l'ONU, etc.

1- quelles perspectives se profilent pour les ONG, à l'origine acteurs privés de l'aide humanitaire et confrontées à une forte concurrence sur le marché de la collecte de fonds ?

2- quelle place pour les ONG dans les enjeux stratégiques internationaux, sur fond de lutte globale contre le terrorisme ? Les stratégies des principaux bailleurs de fonds n'ont-elles pas pour conséquence de transformer les ONG en outils de gestion des crises et des post-crisis ? Ainsi, de récentes ONG, non issues du sans-frontiérisme, procèdent-elles par contrats d'opérations, rendant illusoire l'indépendance d'action.

3- la professionnalisation requise pour un travailleur humanitaire ne présente-t-elle pas un risque de dérive vers l'hypertechnicité, parfois au détriment du militantisme de l'association ?

Ce sont toutes ces questions qui seront débattues au cours de cette table ronde par des acteurs de monde humanitaire et de grands témoins de ces mutations.

Interviendront sur ce forum :

- **Michel Bonnot**, médecin, fondateur d'Aide Médicale Internationale et ancien directeur du cabinet de Bernard Kouchner
- **Guy Caussé**, médecin, responsable de la mission Afghanistan de Médecins du Monde
- **Ghislaine Doucet**, juriste au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), docteur en droit
- **Bernard Granjon**, ancien président de Médecins du Monde
- **Benoît Miribel**, Directeur général d'Action Contre la Faim
- **Olivier Weber**, journaliste, écrivain et reporter au Point

*Cette rencontre sera modérée par **Joseph Dato**, délégué aux missions de Médecins du Monde*

Joseph Dato

modérateur, délégué aux missions de *Médecins du Monde*, de la table ronde

Bonjour à tous et merci de votre présence à ces 25 ans. C'est l'occasion de débattre et proposer un exercice de points de vue et de regards croisés. On vous propose cet après-midi un débat sur une question assez simple et à laquelle, comme souvent avec les questions simples, il n'est pas facile de répondre. Nous nous proposons de commenter et examiner ensemble ce qu'on a intitulé « Perspectives pour l'humanitaire de demain » et on peut dire d' « aujourd'hui » puisque l'on est déjà, aujourd'hui, dans une mutation de l'action humanitaire comme le tsunami l'a montré.

Je présente nos invités :

Michel Bonnot, médecin anesthésiste, l'un des pionniers du « sans-frontiérisme ». Il a deux entrées intéressantes et complémentaires. L'une est associative puisqu'il est membre fondateur de l'AMI (Aide Médicale Internationale), dont il a exercé la présidence. Il a aussi été pendant dix ans à la cellule d'urgence du Quai d'Orsay, il a donc aussi un parcours et une vision de l'humanitaire d'Etat,

Guy Caussé, médecin, responsable de mission associatif sur l'Afghanistan qui a aussi une expérience diversifiée sur les missions d'urgence et de non urgence,

Ghislaine Doucet, juriste, qui planche beaucoup sur les questions de droit international humanitaire dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. Elle travaille au CICR (Comité international de la Croix-Rouge) à Paris,

Bernard Granjon, ancien président de *Médecins du Monde*, qui continue son engagement associatif dans de nombreuses sphères notamment à Marseille sur les questions du Moyen-Orient,

Benoît Miribel, directeur général d'ACF (Action contre la faim),

Olivier Weber, journaliste, écrivain et reporter, qui a écrit de nombreux ouvrages sur les questions afghanes ainsi qu'une compilation d'ouvrages très intéressante, *Paroles d'humanitaires*.

Il y a au fond trois types de questions :

Quelles sont les perspectives pour les ONG et les autres acteurs en matière de concurrence dans la collecte féroce de fonds institutionnels et privés ?

Quelle place actuellement pour les ONG privées dans les enjeux stratégiques internationaux sur fond de lutte globale contre le terrorisme ? Est-ce que les bailleurs de fonds ne nous considèrent pas comme des outils de gestion des crises, nous enlevant par là même toute illusion d'être indépendants sur le plan politique et sur le plan du témoignage ?

Une dernière question qui touche à la sécurité des travailleurs humanitaires

N'est-on pas dans une dérive du tout technique qui se ferait au détriment du militantisme ?

On laisse la parole à Olivier Weber.

Olivier Weber

A la question « où l'on va », j'aimerais déjà dire d'où vient l'humanitaire. Je distinguerai quatre phases : la première est une phase artisanale de l'action humanitaire depuis la création de MSF en 1971, acte fondateur de l'activité humanitaire moderne d'urgence. Une phase d'une dizaine d'années, jusqu'en 1980, où l'on partait, ici même, avec une petite valise de médicaments, au bout du monde, pour pas très longtemps et avec les moyens du bord. C'était la mini goutte dans l'océan mais elle était indispensable et il y avait surtout déjà une fonction interpellative de témoignage très fortement affirmée, la deuxième phase vient au moment de la séparation de certaines personnes au sein de MSF et de la création de *Médecins du Monde*. C'est une montée en puissance financière et presque industrielle sur le terrain avec les années afghanes. Certaines personnes se sont emparées des techniques de mailing, un peu à l'américaine. La collecte a connu une augmentation drastique, vient ensuite, à partir des années '90, et très vite en 1992 avec la guerre en Bosnie, la Somalie en 1993 et le Rwanda en 1994, une phase de doute et de remise en cause qui dure encore maintenant avec ce côté manipulateur des Etats à l'égard des organisations humanitaires, puis il y a une phase essentielle, le côté humanitaire de masse que les médias ont appelé le « mass help », l'aide humanitaire massive, très dense et très courte. C'est l'humanitaire tsunami : un côté médiatique exacerbé et émotionnel très fortement ancré dans les opinions publiques occidentales, donc donatrices, avec une récolte de 10 milliards d'euros en

quelques jours dans les pays occidentaux. Ce côté humanitaire de masse est à la fois essentiel et critiquable. Il est important aussi de souligner qu'un regard nouveau se porte sur l'humanitaire en général à propos de cette phase tsunami.

Pour revenir à l'invention de l'humanitaire d'urgence privé en 1971, c'est une vraie révolution pour la société occidentale. L'humanitaire est l'invention des sociétés occidentales, à la fois intellectuellement, mais aussi physiquement sur le terrain.

Avec l'humanitaire tsunami, on a une densité. Tout d'un coup on se jette, on culpabilise, on donne. C'est « je donne donc je suis ». Mais c'est tellement rapide qu'on oublie très vite. Il y a une décharge affective très forte. On voit le spectacle du malheur très rapidement dans le monde entier en temps réel. C'est d'autant plus insupportable, qu'on donne d'autant plus mais on oublie d'autant plus vite. Cette relation humanitaire et médiatique, il faut faire avec, pour le meilleur et pour le pire.

Cette phase d'humanitaire tsunami a vu l'émergence de personnes qui se sont intronisées comme directeurs de conscience. Brutalement certaines personnes ou ONG ont dit, en parlant du monde humanitaire en général, qu'il fallait arrêter de donner, il y avait trop d'argent. Cela a été assez mal perçu de la part du public car il y avait une phase émotionnelle en ascension très sensible et qui n'a pas donné suite. Il n'est pas question de faire le procès du don mais des questions vont arriver encore au moment de l'anniversaire du tsunami fin décembre.

Là où l'on peut s'interroger, c'est que, quand il y a des démonstrations massives de l'humanitaire, il y a automatiquement transfert de valeurs. On affirme des valeurs de droits de l'homme, des valeurs des Lumières, comme le primat de l'individu sur la société, la question de la responsabilité individuelle, l'individualisme. De plus en plus, on se pose la question dans les pays du Sud de savoir si ces valeurs-là sont applicables dans des sociétés tribales ou confucéennes. On ne pourra pas faire l'économie de ce genre de questions. Je vous signale un livre qui vient de paraître et qui est une révolution dans l'approche ethnologique. Il s'appelle « Par delà nature et culture », d'un ethnologue qu'on présente comme le nouveau Levi-Strauss et qui s'appelle Descola, qui est professeur au collège de France. Il dit que pendant des années, on a regardé les peuples primitifs avec un regard trop rationnel qui, par exemple, interdit à la nature d'exister en tant que tel. Je pense qu'il faut aussi s'interroger pour que le regard humanitaire ne soit pas seulement un regard ethnocentriste.

L'humanitaire tsunami est porteur automatiquement de ces valeurs car il y a une densité très forte de la compassion et une dilution de cette compassion dans le don avec, très rapidement, l'oubli.

Pour les perspectives ; je vois deux grandes tendances : en premier lieu, une alliance entre la sphère humanitaire et la sphère compassionnelle, à savoir l'opinion publique, les médias. Cette alliance pose problème car il y a interaction entre les deux, qu'on le veuille ou non. Il y a des phases cycliques, très erratiques, dans ce qu'on peut appeler ce procès compassionnel. Le tsunami : 270 millions d'euros donnés en France, 10 milliards d'euros dans le monde. Le Pakistan, presque un an après : l'ONU demande 550 millions de dollars en situation d'urgence, alors que la reconstruction sera de 5 milliards de dollars. Il y a une semaine, on en était à 150-170 millions de dollars collectés. Vous voyez le décalage. Il y a là la démonstration de ce spectacle télévisuel du malheur. Le Pakistan n'intéresse pas. On zappe très vite. Le temps qu'on zappe sur le Pakistan, on a pratiquement rien donné. Après, pour plein de raisons notamment politiques et religieuses qui font que le pays fait peur, est loin et serait un berceau du terrorisme, on a beaucoup moins donné. L'humanitaire doit gérer ce côté compassionnel, zapping émotionnel, de la part des donateurs potentiels et des Etats.

La deuxième tendance est la technocratisation. L'humanitaire va-t-il pour autant perdre son âme ? Je dirais oui et non. On a réinventé des terrains humanitaires. La technocratisation est aussi l'affirmation de la montée en puissance de l'humanitaire qui est devenu un acteur et pas seulement un témoin sur la scène internationale. On tue des humanitaires aujourd'hui comme on tue du personnel onusien ou des reporters, de plus en plus, dans des conflits où les victimes sont d'abord civiles. Il faut dans cette montée de technocratisation, dans cette maturation de l'humanitaire, garder son âme, réinventer des terrains et garder une fraîcheur, voire un regard d'enfant. Je vois plusieurs terrains d'invention. *Médecins du Monde* a été pionnier sur certains d'entre eux.

C'est l'intervention dans certaines mégapoles du Tiers-Monde comme Lagos, le Caire, Karachi. Dans cette ville de 12 à 15 millions d'habitants, on compte un million d'héroïnomanes. C'est la première victime sur la route de la drogue avec l'héroïne qui part d'Afghanistan. Là, on a un taux de réussite dans les cures de désintoxication de 2%, quelques ONG pakistanaises qui vivent d'aumônes musulmanes et quelques médecins pakistanais.

C'est un terrain d'intervention comme un autre, un terrain essentiel de ce nouveau trans-frontiérisme

que sont les zones urbaines, ce sont les toxicomanies, en corrélation avec cela, l'accès aux médicaments, un terrain ouvert avec beaucoup d'inventivité par MSF, les faux médicaments, qui représenteraient 6 à 10% des médicaments en circulation, la volonté d'apprendre à lisser les phases cycliques de l'humanitaire et leurs « excès » de générosité, les conflits oubliés qui sont des causes perdues parfois. Par exemple le Tibet, province totalement assujettie à la Chine, où la répression se passe maintenant dans les monastères avec des caméras qui surveillent les moines, des moines acquis et payés par les Chinois. les traumatismes liés à la guerre. Il y a eu la Tchétchénie avec les missions post-traumatiques de *Médecins du Monde* et d'autres ONG.

Cette technocratisation est à la fois dangereuse comme l'est la pitié, ainsi que le disait Stefan Zweig, mais elle est aussi salutaire car elle nous permet de sortir du romantisme. Trop souvent, l'humanitaire a été victime d'un regard trop romantique sur lui-même. C'était presque, pour aller jusqu'au bout à titre provocateur, le côté guérillero de l'engagement : passer de l'autre côté de la frontière et prendre des armes. Le mythe de la rédemption doit être remplacé par la figure du témoin engagé mais un témoin pragmatique quitte à utiliser la mondialisation pour faire parler de ces nouveaux terrains et interpeller à nouveau les opinions publiques. Un seul exemple : 90% des 6 000 langues parlées dans le monde vont disparaître d'ici un siècle. Cela veut dire que vont disparaître les cultures des peuples premiers et accessoirement certains peuples premiers eux-mêmes, comme certaines ethnies en Birmanie ou en Amazonie. A mon avis, le terrain humanitaire est là, à condition que l'on sorte d'une sorte de dichotomie bien et mal.

Voilà, pour moi, il y a une dilution de l'humanitaire dans ses différents « champs », selon l'expression du sociologue Pierre Bourdieu. Il y a le champ de la compassion et du don, le champ étatique, le champ para-étatique avec l'émergence des institutions avec des bailleurs de fonds. Les humanitaires sont au milieu. Restent-ils indépendants ou deviennent-ils prestataires de service ? L'enjeu est fondamental, tout en gardant une fonction d'acteur et de contre-pouvoir étatique.

Pour conclure, il faut rentrer dans une sorte de synergie entre l'opinion publique, les médias et les ONG, les trois éléments de cette sphère compassionnelle, et bien délimiter le terrain entre l'image des humanitaires et l'action intrinsèque des médias. Il faut gérer tout ce qui est émotionnalité. Je prends

trois exemples :

la campagne de MSF-Suisse. Actuellement, on voit sur les murs de Zurich des affiches avec un enfant de huit ans, blond, donc suisse a priori. Est écrit « Violé et torturé devant sa mère, par un groupe armé zurichois après sa victoire sur des rebelles lucernois. ». Ca veut dire qu'on interpelle le public tranquille suisse pour lui dire qu'ici ça ne va pas se passer mais qu'au Pakistan, au Rwanda ou ailleurs, ça se passe, deuxième exemple, Leïla, la somalienne d'ACF. On la voyait avant, famélique, et après, sauvée par l'action humanitaire, les joues remplies et souriante, troisième exemple, *Médecins du Monde*, au moment de la guerre en Bosnie qui avait fait une campagne d'assimilation entre Milosevic et Hitler, les camps serbes et les camps d'extermination nazis. C'était une fonction interpellative. Le débat a été sanglant et les affiches ont finalement été enlevées.

Je serais contre ces campagnes si elles servent simplement au partage d'un gâteau financier. La concurrence va être de plus en plus rude. On sait que le public donateur est marginal : c'est 2% de la population française, les moins de 25 ans et les plus de 60 ans. On sait aussi que pour passer de 2 à 2,5% c'est très difficile. En revanche, si ces campagnes ont une fonction d'interpellation, je suis d'accord, cela permet de réinventer le don. Le don est essentiel. Cela fait 100 ans que les ethnologues et les sociologues travaillent là-dessus. C'est aussi une démonstration de force que de donner. Il faut s'interroger sur le don qui n'est jamais gratuit. Interpeller un public, même de façon violente, n'est pas forcément négatif si on se pose la question de la nature du don.

Pour moi, ce qui est important sur ces questions de concurrence, de partage de gâteau financier et de partage d'un pouvoir symbolique, c'est que derrière il y ait une morale. Il faut réinventer un débat sur cette question du don, de la concurrence, du transfert de valeurs universelles des droits de l'homme vers les pays du Sud. C'est vers la re-fondation du regard que j'en appelle. Il s'agit d'avoir tout le temps en pensée cette nature du regard sur l'autre.

Joseph Dato

Merci Olivier pour ces commentaires très élargis et très engagés. On prend le relais avec Bernard Granjon qui va donner son point de vue sur toutes ces questions.

Bernard Granjon

Si l'on veut essayer de résumer 25 ans de *Médecins du Monde* et surtout 25 ans d'évolution de l'humanitaire, un mot vient à l'esprit, c'est celui de complexification. Tout est devenu beaucoup plus complexe aujourd'hui qu'auparavant. Complexe dans l'environnement dans lequel nous intervenons, complexe dans le milieu humanitaire lui-même et complexe également lorsque l'on veut essayer de trouver un avenir à *Médecins du Monde*, au delà de ses 25 ans : qu'allons nous pouvoir devenir dans une telle complexité, comment retrouver notre chemin de Damas ?

Complexe dans le contexte, c'est évident.

Quel était le « bon temps » où le monde était partagé par un rideau de fer, où l'on pouvait très facilement se repérer, où nous étions tantôt accusés d'être des anti-américains ou des anti-soviétiques primaires, où nous étions les seuls à pouvoir apporter un témoignage impartial puisque seuls les journalistes de l'Est allaient à l'Est et seuls les journalistes de l'Ouest allaient à l'Ouest. Ce temps est révolu maintenant. Il nous est extrêmement difficile de nous repérer.

d'abord sur la plan politique. Savoir où est-ce que nous sommes, où est-ce que nous intervenons, quelles sont les conséquences de ces interventions, conséquences quelquefois positives, quelquefois nulles et quelquefois malheureusement négatives et qu'il faut analyser en sachant que l'action humanitaire peut être une contre action humanitaire si tant est que cette analyse soit fausse.

En ce qui concerne le témoignage, même chose. Nous étions les premiers à témoigner auparavant. Maintenant, il y a des gens beaucoup plus compétents que nous, avec un matériel beaucoup plus important, dont le premier souci est d'informer et qui va donc témoigner avant nous. Nous sommes donc obligés de revisiter complètement notre témoignage. Non pas qu'il n'existe plus mais il a une obligation d'évoluer. Nous avons par rapport aux journalistes deux avantages :

le premier est l'intimité de l'acte médical qui nous permet souvent d'aller très loin dans la compréhension des gens que nous voyons individuellement, le deuxième est la continuité dans le temps. Même si chacun de nous ne reste pas des années dans le même endroit, la mission est là ; la transmission du savoir et des sensibilités se fait. J'ai toujours le mot à l'oreille de François Mitterrand qui nous disait : « Je vous avoue que j'aurais compris ce génocide au Burundi, mais au Rwanda, il m'a complètement pris de cours ». De la part d'un chef d'Etat aussi expéri-

menté, dire à deux blanc-becs, « on n'y a rien compris du tout », après tout, et si c'était vrai ? Si nous les humanitaires avons une information à donner que les autres n'ont pas ?

Complexification également dans le fait que la politique intervient maintenant de très près dans l'action humanitaire et a la possibilité de la récupérer à tout moment. C'est ce qu'on a appelé « le piège humanitaire », c'est à dire que quand on n'a pas envie d'apporter une solution politique, l'humanitaire est bien pratique pour arriver à jeter le manteau de Noé sur une impuissance politique.

Complexification aussi du monde humanitaire lui-même.

Il y a de plus en plus d'acteurs de l'humanitaire dans lequel il est très difficile de se retrouver. Dans cette concurrence obligatoire qui est celle de la recherche du don, il est très facile de vendre son âme en essayant de faire mieux que celui d'à côté qui n'aura pas les mêmes scrupules ni les mêmes valeurs morales. Il est très facile donc d'aboutir à une espèce d'uniformisation dans la médiocrité de la conception morale.

Humanitaire et argent : nous sommes automatiquement tributaires des gens qui nous donnent de l'argent. L'idéal serait pour nous de n'avoir que des donateurs qui donnent cinq euros chacun. Nous serions presque indépendants. La meilleure façon d'être indépendant, c'est de multiplier les dépendances. Quand on est dépendant d'une seule dépendance, on est très dépendant. Il faut que nous fassions très attention en permanence de ne pas être les effecteurs d'un pouvoir qui va trouver très pratique d'utiliser une main d'œuvre à bon marché qui n'est pas soumise aux 35 heures, qui a une passion, pour faire un travail qui lui revient. C'est une des questions qu'on s'est posée tout de suite à la Mission France en se disant : est-ce que nous ne sommes pas quelque part en train de conforter l'incurie des pouvoirs français ?

Humanitaire et commerce. Ce que j'ai vu de mieux, c'est au Japon. Il y a là bas deux sortes d'associations : les associations un peu comme MSF et MdM mais infiniment plus petites, de l'ordre de l'association caritative de paroisse, et puis de grandes associations. Là, deux critères : le premier part du budget soit de l'Etat soit d'une grande marque comme Toyota, plus de 90%. Le deuxième la durée des missions : toujours moins d'une semaine. Donc on comprend très vite que pour Toyota, pour s'implanter au Cambodge, l'idéal est d'ouvrir une mission humanitaire au Cambodge dans laquelle on va apporter de

l'argent contre une concession à la dite marque. Là aussi, c'est quelque chose qui peut nous menacer. Nous avons travaillé à un moment au Mali avec Citroën, on ne l'a pas refait. Avons-nous bien ou mal fait ? Je n'en sais rien. On n'est pas là pour apporter des réponses mais au moins pour apporter des interrogations et véhiculer des inquiétudes.

Humanitaire et juridique : nous avons besoin des juristes. C'est l'espoir du XXI^e siècle de se dire que Milosevic est sous les verrous, même s'il y a des gens beaucoup plus criminels que lui qui ne le sont pas. De la même façon qu'il eût été impensable qu'un ministre puisse aller en taule, il y en a eu au moins deux en France qui y sont allés, il n'est pas impensable qu'un jour peut-être un Poutine soit cité comme témoin sur ce qui se passe en Tchétchénie et obligé d'être mis au ban de la communauté internationale. Je trouve extraordinaire l'exemple de Papon qui a été jugé d'une manière impeccable, avec un très grand respect, y compris pour son âge, et que même la Suisse qui a tant de choses à se reprocher en matière de collaboration n'ait pas pu l'accepter. Tout cela pose le problème du droit d'ingérence. Je pense que le droit d'ingérence n'est pas notre fait. Nous devons le favoriser mais c'est l'affaire des juristes. Ne venons pas affadir le droit en disant des paroles que nous ne sommes pas capables de maîtriser. Que penserions-nous si un juriste venait nous parler du dernier virus aviaire ou du VIH ? Nous devons rester dans notre secteur, ce qui ne veut pas dire que nous ne devons pas le favoriser. Notre domaine, c'est le devoir d'ingérence, c'est la morale au dessus du droit. En sachant que même le devoir d'ingérence doit être interrogé. Si nous refaisons l'histoire, on s'aperçoit que c'est au nom de l'ingérence qu'on a fait le sac de Constantinople, c'est au nom de l'ingérence religieuse qu'ont été massacrés les Indiens d'Amérique du Sud. Donc méfions nous de nos principes moraux et méfions nous presque de l'ingérence aussi. Apprenons à nous méfier.

Quel avenir pour *Médecins du Monde*, en particulier en face du problème de la professionnalisation ?

On est rentré aujourd'hui dans un monde de concurrence, où il faut faire mieux que le voisin. Les missions deviennent plus complexes et ça demande à faire à des professionnels. Alors faut-il avoir peur des professionnels ? Sûrement pas. En terme de militantisme, je crois qu'on peut être professionnel et militant et que d'ailleurs la plupart des gens qui travaillent à *Médecins du Monde* s'embêtent bien au delà des 35 heures pour un gain nettement inférieur à ce qu'ils pourraient gagner ailleurs. Ce sont des militants. Alors pourquoi penserais-je qu'il y a une place pour le bénévolat ? Pour des raisons financières, je

n'en suis pas sûr. Mais le bénévole a l'avantage de créer une interférence entre la société civile et l'association qui, sans cela, deviendrait une institution. Si *Médecins du Monde* a inventé la Mission France avant MSF, c'est parce que nous avons sur le terrain des gens qui nous ont alertés alors qu'à l'époque, on n'y croyait pas. Le bénévolat est aussi important pour la contagion. Quelqu'un qui revient va parler, entretenir un certain malaise et des interrogations qui permettent d'aller un peu au delà de ses évolutions de salaire. Le bénévolat n'est pas facile mais il faut tâcher d'y arriver.

La deuxième chose qui me paraît indispensable, c'est le travail en réseau. Actuellement l'action humanitaire est devenue trop complexe pour qu'une association, aussi douée soit-elle, puisse embrasser tous les éléments. Il faut qu'on apprenne à travailler avec des juristes, des gens qui s'occupent de culture, de social.

Une troisième chose enfin : il a été fait allusion ce matin au troisième âge de l'humanitaire, le premier ayant été la Croix rouge, c'est à dire grosso modo l'humanitaire institutionnel. Ensuite ça a été les ONG avec leur diversité. Est-ce qu'aujourd'hui nous ne sommes pas arrivés à un troisième âge de l'humanitaire ? Je suis frappé de voir le nombre, la pullulation de petites associations qui travaillent sur des éléments très précis. On parlait ce matin de la trépanocytose par exemple. Ces associations, avec une très grande efficacité et moins de lourdeur qu'implique une association comme *Médecins du Monde*, arrivent à aller sur le terrain. Pour quelqu'un qui aime le terrain c'est beaucoup plus jouissif d'être ainsi au contact de ce terrain plutôt que de s'ennuyer avec la gestion d'une association qui est devenue aussi complexe que *Médecins du Monde*. Peut-être qu'un des avènements de *Médecins du Monde* sera cette pullulation, cette fragmentation, en tous les cas cette possibilité de faire des petits. Après tout, faire des petits, c'est quand même l'avenir, non seulement de l'humanité, mais aussi des associations et de *Médecins du Monde*.

Joseph Dato

Merci Bernard. C'était très dense. Je retiens la complexification, le bénévolat salutaire et contagieux. Des notes très optimistes. Nous passons la parole à Michel Bonnot pour réagir et poser son regard sur toutes ces questions.

Michel Bonnot

Je voudrais revenir sur l'épisode très marquant du tsunami. J'ai été directeur de la cellule d'urgence pendant une dizaine d'années pour m'apercevoir que les Etats modernes disposaient de forces opérationnelles très importantes : les sapeurs pompiers, le Samu, les postes médicaux avancés, les hélicoptères, la Jeanne d'Arc etc... Plusieurs colloques avaient conclu que les Etats, au titre de la solidarité internationale inter-étatique, pouvaient apporter des secours internationaux comme ceux que nous avons reçus d'ailleurs au cours des tempêtes de la part de nos amis européens. J'ai conduit ce travail pendant dix ans sur des catastrophes comme Hugo, Mitch. Par exemple pour Mitch, l'Etat français est capable de mobiliser, en 6 heures, 6 000 experts. Nous avions à la cellule d'urgence une capacité de réponse de 100 000 personnes. On avait des kits pour les camps de réfugiés rescapés, dans les cinq composantes de la vie (hébergement, nourriture, soin, électricité et eau). On travaillait avec nos amis allemands qui avaient une capacité de réponse équivalente et donc, avec eux, une force de frappe européenne de 200 000 personnes.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait que sur le tsunami, nos pouvoirs publics ont été complètement déficitaires. A part 60 sapeurs pompiers qu'on a envoyés et qui ont voulu plier bagage en 48 heures, la Jeanne d'Arc qui est partie avec ses hélicoptères le 4 janvier de Djibouti pour arriver trois semaines plus tard, et Philippe Douste-Blazy débarqué avec deux tonnes de médicaments, échantillons de laboratoires... Ca a été pour moi d'un ridicule extraordinaire après ce que nous avons fait pendant dix ans ensemble, pouvoirs publics et associations.

Ce champs de l'extrême urgence est en train d'échapper aux associations parce que les Etats sont en faillite. Devant l'absence de solidarité des Etats européens au profit des Etats touchés par le tsunami, les associations se sont retrouvées en première ligne. Déculpabilisez-vous messieurs ! Donnez de l'argent aux ONG ! Et les ONG d'être submergées par l'argent qui a dépassé leurs capacités opérationnelles. Les ONG ne pouvaient être efficaces que grâce à la logistique apportée par les Etats. C'est un des seuls domaines à peu près consensuels où l'intervention des Etats trouvait l'unanimité. La cellule d'urgence a été dissoute en janvier 2000 et tous les stocks ont été bradés pour une bouchée de pain, dissous par la gauche et vendus par la droite. Et le président de la République, le 6 janvier, d'appeler de ses vœux une force d'intervention rapide. Certains journalistes de se retourner vers moi en disant

« N'était-ce pas la cellule d'urgence qui en était le début ? ». Tant que je dirigeais la cellule d'urgence, j'en avais une vision oecuménique où les associations étaient les bienvenues, tout comme les collectivités territoriales, voire même les entreprises citoyennes. Ce qui m'a encore plus mis en colère c'est de voir nos politiques, qui étaient en pleine faillite, participer à des émissions médiatiques avec une audience très large, en disant bravo à ce téléthon mondial. Il n'y a eu aucune interpellation des pouvoirs publics sur leur déficit. Et donc les Français, se sentant impuissants, se sont logiquement retournés sur les ONG, les ont inondées d'argent, par compassion peut-être. Mais les Français étaient contents de voir la sécurité civile française intervenir en Arménie, de voir les associations, sapeurs pompiers français aux côtés des Allemands, des volontaires d'associations durant Hugo et Mitch. Se sentant moins impuissants, voyant que quelque chose était fait, il n'y a pas eu ce déluge de compassion comme pour le tsunami.

L'humanitaire de demain dans d'autres situations comme celles des conflits se pose pour moi en terme de sécurité pour les expatriés. Nous avons vécu pendant dix ans d'humanitaire romantique peut-être, dans une situation politique beaucoup plus claire, dans des situations de guerre les plus dures sans un mort et un blessé. Et tout d'un coup, les rapports entre le sauveteur et la victime se sont dégradés. Au prix de voir des expatriés être pris en otage, tués, blessés. Il faut savoir se remettre en cause. Soit on y répond par un renforcement de la sécurité de nos expatriés (maisons avec gardiens etc.) et on crée le syndrome de Parmentier. Personnellement, j'ai une autre approche, celle que j'ai essayé d'insuffler à l'AMI, celle de se fondre dans la population, habiter chez l'habitant, voyager comme il voyage, d'arrêter cet humanitaire agressif fait de Land Rover toutes neuves aux vitres fumées fermées et air conditionné. Imaginez-vous le petit Somalien au bord de la route. Il sait que ça vaut 300 plaques. Il vaut mieux rouler en 4L, vous ne vous la faites pas brûler, vous êtes avec eux. Je trouve que notre humanitaire aussi, est parfois très agressif dans ses méthodes.

En terme de thématique, 25 ans de *Médecins du Monde* marque 25 ans d'un mouvement de sans-frontiérisme. Quelque part, hormis quelques associations comme *Médecins du Monde* ou ACF, je trouve qu'on a très peu évolué. On est resté sur nos acquis, notre crédit, pendant des années et on a peut-être oublié un peu de réfléchir. Je crois que le mouvement humanitaire français associatif est faible. Il est constellé. Pour la médecine, il y a *Médecins du Monde*, MSF, l'AMI, Gynéco sans frontière, Douleur sans frontière,

etc. Cette constellisation de la thématique humanitaire est très préjudiciable au mouvement humanitaire français. L'humanitaire français est trop médical sur le geste du soin. Il faut dépasser cette approche médicale pour répondre à des besoins fondamentaux de l'Homme beaucoup plus larges. Je pense que nous savons répondre en ordre dispersé à des besoins vitaux (l'eau, l'alimentation, l'hébergement ou le soin). Mais tous ceux qui ont un peu de bouteille sur le terrain en ont marre de récupérer le gamin qui est en kwashiorkor, ou complètement déshydraté pour le perfuser, le regonfler et le renvoyer dans son village, là où sa mère vient de se faire violer par des miliciens, sa maison vient d'être brûlée, il n'y a pas de police ou de justice. On ne peut avoir un acte humanitaire de soin avec des oeillères, sans regarder ce qui se passe autour. J'ai été témoin au tribunal de La Haye. Leur problème était de trouver des équipes pluridisciplinaires pour faire des recherches ADN sur les fosses communes qu'ils trouvaient. Aucune association ne voulait travailler avec eux. Pour un réfugié qui a perdu sa famille, faire le deuil est essentiel. Ce sont là de nouveaux champs de l'humanitaire que nous devons habiter. Pour les bailleurs, c'est couche-culotte, un peu de médicaments et taisez-vous, c'est terminé.

34

Un autre exemple : chute de Kaboul. On avait un cirque sous chapiteau prêt au départ. Ce n'était pas une question d'argent. Tout le monde était bénévole. Quel plaisir j'aurais eu de monter un chapiteau là-bas, de voir les petits Pachtous ou Azaras rire, après la chute des talibans. Le rire n'est-il pas humanitaire ? Il l'est. Et, en plus il y aurait eu un symbole de réconciliation nationale extraordinaire. Nous devons être innovants, reprendre un peu d'imagination et interpeller, en habitant des champs humanitaires un peu comme celui ci.

Un autre exemple, l'un de nos piliers de l'AMI, qui a été très longtemps ECHO de terrain en Afrique, a travaillé pendant trois ans à la Banque Mondiale sur les problèmes de désarmement, en particulier en RDC et Centrafrique. Il avait des fonds considérables pour des programmes de désarmement après la signature des accords de paix. Pour cela, il cherchait des acteurs pour désarmer des enfants soldats, ou les aider à se réinsérer. Il ne trouvait personne. N'est-ce pas aussi une démarche humaniste ? Pour moi ça l'est. Je pense qu'on doit s'ouvrir. De l'urgence au développement, il y a un continuum, comme le disait Rony Brauman ce matin. C'est dans l'urgence qu'on obtient un crédit qui nous permet de rester de façon durable. J'ai été en Grande-Bretagne il y a 15 ans essayer de monter AMI là bas. L'urgence, c'était

sale. Le seule bonne démarche humanitaire était celle de santé publique. Et puis en 1987, a été mise en place une doctrine humanitaire qui va de l'urgence au développement et qui définit les besoins humanitaires comme étant les besoins fondamentaux de l'homme. Le mot central est la dignité minimale de base de l'homme. Tant que nous aurons des bailleurs de fonds qui ne penseront que couche-culotte, nous ne pourrons pas mener ce type d'expérience pilote sauf des associations comme *Médecins du Monde* qui ont encore un pouvoir d'interpellation et des fonds propres pour mener à bien des projets qui ne sont pas subventionnables.

Je pense qu'il est grand temps que le mouvement humanitaire français associatif, en lien avec des collectivités locales qui ont des mines d'experts en terme de voirie et déchets, qui sont extraordinaires et d'un enthousiasme débordant, et certaines entreprises citoyennes, qui ne sont pas toutes condamnables, interpellent l'Etat pour qu'il reconstruise un centre opérationnel ouvert à la société civile où tous les acteurs pourraient se réunir de manière à déterminer des programmes humanitaires plus conséquents que ce qui nous faisons séparément de notre côté. Il y a danger. Nous avons tous vu les cohortes d'humanitaires religieux défiler sur le terrain, évangéliques ou arabo-musulmans. Si nous partons en ordre dispersé, on est perdu car eux n'ont pas d'état d'âme et ils sont là pour évangéliser ou islamiser. Le rôle d'une association, c'est l'interpellation, l'innovation, être toujours un cran plus loin. Quand bien même l'Etat reprendrait à son compte quelques thématiques humanitaires dans sa politique étrangère française, je m'en féliciterais. N'est ce pas l'évolution naturelle ? Au XIX^e siècle, l'école et les hôpitaux étaient associatifs. Et puis l'Etat s'est mis en charge de cela aussi. Il y a un secteur privé et public qui ne cohabitent pas si mal que ça après tout. C'est à nous d'aller de l'avant. Plus rapidement encore que nous l'avons fait en 25 ans. Je crois qu'il y a péril en la demeure.

Joseph Dato

Merci pour cette intervention sans aucune langue de bois. On retient innovation, humanisme, interpellation et constellisation du mouvement humanitaire français. ACF a aussi fêté récemment ses 25 ans. Benoît, tu vas nous dire quels sont tes sentiments sur ces questions.

Benoît Miribel

Je vais essayer d'abord de répondre aux trois questions que tu as posées.

Le premier point concerne la forte concurrence sur le marché de la collecte de fonds. C'est une réalité, un enjeu pour les ONG aujourd'hui de trouver plus de moyens, et surtout plus de moyens privés. Mais cette concurrence est beaucoup plus forte aujourd'hui qu'auparavant dans le domaine des ressources humaines, même si on voit des expatriés ou des personnels de siège passer d'une ONG à l'autre, ce qui n'est pas négatif car cela nous permet de nous enrichir. Je pense que le gâteau, c'est à nous de le faire grandir. Il y a beaucoup de gens aujourd'hui qui se donnent des raisons de ne rien faire. On ne sait pas ce que font ces ONG. Il faut expliquer, être sur le terrain. La plupart des gens ne sont pas insensibles à ces causes. Ce qui est en revanche grave, un sondage IFOP l'a révélé récemment, c'est que si 90% des personnes trouvent que ce n'est pas normal que des gens meurent de faim encore aujourd'hui, la plupart des gens ne savent pas ce qu'il faut faire. Nous, associations, avons une responsabilité de faire un travail de terrain pour essayer d'élargir ce gâteau. Nos responsables de la collecte de fonds se connaissent, se retrouvent. Ce sont des professionnels qui connaissent les mécanismes du don. Les donateurs sont parfois multi-donateurs et donnent à plusieurs associations. Ce qui nous inquiète, c'est la majorité des gens qui sont insensibles et sont sur une autre planète. Et pourtant, on l'a vu, il y a des perspectives majeures pour notre humanité et la perspective de ce que nous allons devenir. Nous avons là une responsabilité pour essayer de nous mettre ensemble et faire une grande campagne nationale de sensibilité pour montrer comment la solidarité est importante. On ne l'a jamais fait. Les gens ont envie de comprendre où ça va et à quoi ça sert. Chacun a sa liberté de donner ou pas. On n'est pas là pour culpabiliser. Des gens vont donner pour des causes de proximité, d'autres pour des causes plus lointaines. C'est déjà pas mal si au moins ils sont sensibles à quelque chose. Je crois que la plupart des gens sont sensibles. A nous de leur montrer ce que nous faisons et de les associer. Et là on doit s'interroger.

La deuxième question est la place des ONG par rapport aux enjeux stratégiques internationaux. C'est la question de la gouvernance d'une ONG. Une ONG bien souvent, c'est un conseil d'administration. Au delà du don, la question est : de quelle façon est exercé le pouvoir de décision dans une ONG ? Est-ce que les pouvoirs sont clairs entre un conseil d'administration qui doit, à mon sens, contrôler le direc-

teur général, et ce qu'il fait. C'est la distinction des pouvoirs entre l'exécutif et l'administratif, et c'est comme ça que nous fonctionnons à ACF. Je dépends du président et du conseil d'administration qui contrôle nos activités. Cela n'exclut pas l'implication de membres du conseil d'administration dans des dossiers en particulier, heureusement.

Le monde associatif est très large, on l'a vu notamment au moment du tsunami. Il y a des sectes, des Etats, des entreprises. Comme l'humanitaire a progressé avec les médias, on va être à un moment donné dans la course à la marque et à l'image. Aujourd'hui ça va vite, on n'a plus d'analyse et de recul. Pour certaines boîtes de production que nous voyons, les sujets sont complètement biaisés car l'objectif n'est pas d'expliquer mais de faire de l'audimat, dans une logique complètement différente que ce que nous cherchons. C'est la question de la gouvernance qui est importante. Demain on peut recevoir un chèque de deux millions d'euros d'une personne, si elle ne nous demande strictement rien, on en fait ce qu'on veut. En revanche, un personne peut faire un chèque de 100 euros et avoir un pouvoir plus ou moins visible et influencer le président de l'association ou un membre du conseil d'administration et créer un problème dans les rouages de l'association. Il faut regarder cette notion de dépendance à travers le mode de gouvernance et la clarté des choix qui doivent pouvoir être expliqués.

Je voudrais rappeler un point qui nous préoccupe beaucoup aujourd'hui. On a eu la chance dans les années 90' de bénéficier d'ECHO. Ce partenaire européen nous a aidés à nous structurer et vice versa. L'Union européenne est devenue, avec la création d'ECHO en 1992, le premier bailleur de fonds d'urgence et de développement alors que dans les années 80', c'étaient les Etats-Unis. Pour les Etats-Unis, la logique humanitaire est liée à la politique étrangère. C'est clairement dit. Notamment pour les enjeux d'aide alimentaire qui sont dominés par eux. L'Union européenne avait doté ECHO jusqu'ici de 500 millions d'euros annuels avec une certaine liberté de choisir les priorités humanitaires par un dialogue avec les ONG sur le terrain. Aujourd'hui, il y a des volontés au sein de l'Union européenne de prendre cet humanitaire et le lier complètement aux logiques de développement. On peut comprendre qu'on a envie d'aider un pays africain qui fait des efforts de démocratie en terme de développement économique, mais comme vous le savez, nous nous battons pour cet espace humanitaire où toutes les victimes sont égales les unes par rapport aux autres. Cette capacité à avoir un accès aux populations vulnérables risque d'être de plus en plus entravée. Est-

ce que les générations futures pourront porter secours librement quelque part sur la planète ? C'est une vraie question aujourd'hui. Je n'en suis pas sûr. Là aussi il faut se battre.

Troisième point : la professionnalisation. Je suis à ACF depuis deux ans et demi. Auparavant j'étais directeur de Bioforce, un centre de formation à l'action humanitaire, donc j'ai vu beaucoup de générations de personnes se former venant de chez nous ou de pays du Sud. Ce n'est pas incompatible d'être professionnel et militant. On ne peut pas rester dans notre domaine humanitaire, surtout sur le terrain, si on n'a pas une vraie motivation. Avec les claques qu'on se prend continuellement, il faut avoir une capacité à se relever, à essayer autrement. Quant au discours comme quoi avant on était plus militant qu'aujourd'hui, j'ai commencé l'action humanitaire en 1991 au Libéria, qu'on ne me dise pas que la façon dont les gens travaillaient était meilleure qu'aujourd'hui. Je reviens tout juste de Somalie et du Burundi, c'est vrai que ce sont des équipes qui ont un peu plus de confort. Même si on est en Somalie et qu'on ne peut pas sortir de sa maison sans gardes armés, on a quand même le câble. C'est moins difficile. Et quand ils se déplacent ils ont des radios. Mais arrêtons ! Aujourd'hui les centres nutritionnels d'ACF, de MSF ou de *Médecins du Monde* sont plus performants qu'avant, les gens sont mieux formés, on capitalise. Avant il fallait que les gens souhaitent faire un projet pour qu'on le fasse. Maintenant ce n'est pas suffisant. Il faut que les gens souhaitent le projet mais on le fait à leur rythme, avec eux. Sinon on ne le fait pas. Tout ça progresse. Je n'admettrai pas qu'on dise que les gens qui sont aujourd'hui dans de nombreuses ONG sur le terrain ont moins de militantisme car ils sont plus professionnels. Opposer tout ça c'est un peu stérile. Ca peut être le cas pour certaines organisations car ce domaine n'est pas contrôlé. N'importe qui peut en effet se projeter dans le domaine humanitaire et dire qu'il fait quelque chose, mais c'est là un autre débat.

Pour terminer, trois choses me semblent importantes : on doit se battre pour défendre les principes humanitaires. La capacité à maintenir ce que nous faisons aujourd'hui est de plus en plus en danger. Même avec une voiture complètement banalisée et des personnels nationaux (car pour un expatrié on a dix nationaux), on se fait quand même prendre en otage. Fort heureusement ce matin on vient de libérer deux Haïtiens de nos équipes qui étaient pris en otage depuis trois jours à Cité soleil, le bidonville de Port-au-Prince, par des Haïtiens. Au même moment, en Afghanistan, on a de fortes pressions, sans compter d'autres situations. Cette capacité à se projeter est

aussi importante par rapport à des réactions des Etats. Un Etat sert d'abord des volontés politiques. Elles rejoignent les intérêts humanitaires ou pas. Il faut que nous arrivions à défendre les intérêts humanitaires. Pour cela il faut les faire connaître.

On doit associer un maximum de personnes à ce que nous faisons. Pour cela, il faut bouger, prendre le temps, être dans les délégations en France, faire des conférences... Parce que les gens s'intéressent, sont animés par la solidarité et n'acceptent pas de voir tout ce qu'on voit à la télévision. C'est à nous de faire le pont entre les deux. C'est facile à dire mais compliqué à faire. C'est le bénévolat, les adhérents. *Médecins du Monde* a une bonne expertise dans ce domaine-là mais il faut le faire peut-être encore plus fortement,

il faut arrêter avec la caricature de l'humanitaire qui a solution à tout : « Les entreprises c'est pas bien, les gouvernements c'est pas bien, mais nous, par contre, on est bien ». Il faut arrêter ça. On n'est qu'un élément du dispositif de solidarité, de santé publique, de dignité des hommes. On est souvent là par défaut, on bouche des trous mais ce n'est pas nous qui allons gérer la planète, on n'en a pas la capacité. On a maintenant un rôle important dans ce travail en réseau. C'est le dialogue, c'est l'ouverture, c'est la remise en question.

Joseph Dato

Merci Benoît pour ce topo convainquant et convaincu. On reviendra sur ces points avec les questions dans la salle. Je passe la parole à Guy.

Guy Caussé

J'aimerais passer un peu aux travaux pratiques sur ce que l'on vit à *Médecins du Monde* et dans d'autres associations à travers un pays qui est l'Afghanistan. J'ai une certaine légitimité pour vous en parler car je suis le représentant de près de ces 500 expatriés qui sont allés sur le terrain afghan depuis vingt-trois années. Dans les premiers temps, la chose étonnante est qu'on était beaucoup plus en sécurité du temps de la guerre des Russes (puisqu'on était protégé par les moudjahidins pour aller du Pakistan sur l'Afghanistan) qu'à présent où le pays est libéré et où on peut être pris à tout moment en otage à Kaboul. Ensuite on n'était pas très nombreux. Peut-être une dizaine d'ONG et c'est tout, pendant pratiquement vingt ans. Il y a eu la succession des guerres, le royaume de l'insolence, contre les soviétiques, ensuite le royaume de la désespérance avec la guerre

civile entre les moudjahidins, après le royaume du silence pendant les cinq années de talibanisme et puis enfin le pays est libéré en octobre 2001, c'est le royaume de la renaissance.

Il y a en effet un appel d'air extraordinaire. Près de 1 000 ONG arrivent dans le cadre de la reconstruction. Quelques temps avant, j'étais à la faculté de médecine. Il n'y avait plus de professeurs, simplement quelques étudiants qui erraient dans cette faculté détruite par les talibans. Deux mois après, les amphithéâtres étaient à nouveau pleins et des filles au premier rang pour reprendre les cours. C'était assez incroyable. En mai 2002, première grande messe avec l'OMS qui organise une grande réunion pour tous les médecins afghans de toutes les provinces afin de lancer la reconstruction d'un système de santé. J'y participe dans la joie la plus totale. Tous les cadres médicaux afghans y étaient, prêts à se retrousser les manches. Manque de chance, un an après, au même endroit, il y a à nouveau une grande messe, cette fois-ci mise en place par la Banque Mondiale qui explique que cela ne va pas se passer comme ça, que ce sont les grands bailleurs internationaux (Banque Mondiale, USAID, la Communauté européenne, la Banque asiatique du développement) qui vont guider la politique. Beaucoup d'ONG sont là et ne demandent qu'à travailler. On va donc essayer de contractualiser le système de santé. Au lieu de reconstruire un système de santé à partir des Afghans, ce sont les ONG qui vont venir et mettre en place un système de santé. On part dans ce système de privatisation relative du système de santé afghan.

Un autre aspect du problème est que ce pays, il faut le sécuriser. Des forces militaires internationales sont présentes sur le terrain. Il y a un outil qu'elles ont pris en compte et qui s'appelle l'humanitaire. Si vous faites un peu d'humanitaire sur l'ensemble des provinces, ça permet de pacifier la province. Ce sont des forces de reconstruction civilo-militaires qui se mettent en place. Nous, les ONG au milieu, qu'est ce qu'on fait ? D'autant qu'on nous explique que les temps ont changé. On entend des choses étonnantes. En particulier, le civil military affairs officer de l'UNAMA qui fait le lien entre les militaires et les UN et qui nous dit :

« C'est aujourd'hui avec le nation building que l'on gagne une guerre. L'humanitaire est devenu quelque chose de trop important pour le laisser uniquement dans les mains des ONG. C'est devenu un véritable outil stratégique. Beaucoup d'ONG sont aujourd'hui opposées à cette coopération militaro-humanitaire mais il faut admettre que de près ou de loin, nous participons du même effort. Prendre parti au processus de reconstruction nécessite

d'accepter les conditions de l'espace humanitaire dans lequel on évolue. Les ONG font nécessairement partie de ce même effort et ne peuvent être neutres. L'efficacité, c'est aussi d'aller dans les endroits où les ONG ne sont pas en mesure d'aller pour des raisons de sécurité. Coordonner, c'est demander aux ONG de former les militaires à des activités de développement afin qu'ils puissent assurer le travail là où il n'est pas possible de l'assurer. Mais aujourd'hui, les ONG reposent sur des valeurs qui semblent en inadéquation avec ce principe. C'est donc aux ONG d'évoluer. En Afghanistan, l'espace humanitaire a été perdu. Il ne s'agit plus de courir après mais d'accepter qu'il a changé. Aujourd'hui en Afghanistan, c'est la question des droits de l'homme qui est posée. Lorsqu'une ONG fait de l'assistance médicale dans une catastrophe naturelle, elle fait de l'humanitaire. Mais lorsqu'elle intervient à Kandahar, au sud de l'Afghanistan, face aux troupes américaines, elle fait de la défense de droits de l'homme. Aujourd'hui c'est aux ONG d'apprendre aux militaires comment soigner et porter assistance à la population médicale, tout en la respectant. Les ONG sont désormais là pour cela en Afghanistan. L'objectif de l'UNAMA dans le cadre de ce poste revient donc à assister les militaires et les humanitaires mais aussi à institutionnaliser cette relation. C'est pourquoi l'UNAMA tente de dispenser des cours et de favoriser la régulation et le partage d'information. »

Eh oui, les temps changent ! Là où avant on avait une autonomie extraordinaire, aujourd'hui, ça peut se passer autrement. Alors que faire ? Quand on a la chance d'être une ONG qui a suffisamment de moyens, on peut encore dire notre indépendance et ne pas marcher dans ce système de privatisation du système de santé. On fait autrement. Ces grands bailleurs internationaux n'ont jamais pensé qu'une école de santé publique était la base de la reconstruction d'un système de santé. C'est Médecins du Monde qui a déjà envoyé un médecin, ici en France, pour être formé en terme de santé publique. Nous Médecins du Monde, on ne peut pas accepter qu'on mette ainsi un pays sous tutelle, pour des raisons uniquement politiques, sans prendre en compte ce qu'est la société afghane. On a toute légitimité pour pouvoir dénoncer ces situations et dire qu'il y a peut-être moyen de faire autrement. Et même la Banque Mondiale se rend compte que son système de privatisation par ONG interposées, est en train de perdre la bataille. Parce que les communautés locales ne marchent pas dans l'aventure. Toute la force de l'humanitaire reste encore là, dans cette confiance établie, dans ce partage d'individus à individus, nous humanitaires et elles populations locales, avec lesquelles on peut créer du lien, prendre le temps de la connaissance communautaire pour pouvoir faire évoluer quelque chose.

Médecins du Monde essaie de se situer dans ce chemin de dénonciation du système. Des juristes nous aident à avoir cette approche analytique. L'humanitaire d'hier, qui était le secours direct, n'existe plus. Il faut analyser les situations pour comprendre les mécanismes et pouvoir éventuellement les dénoncer. C'est sur ce terrain là qu'on essaie de se battre. Et puis *Médecins du Monde* a la chance d'avoir des moyens financiers qui nous permettent de rester dans le pays sans rentrer dans le système pervers qui est mis en place. Ça nous permet d'aller vers ceux dont personne ne s'occupe. En Afghanistan, il y a un problème majeur, celui de la drogue, qui est non seulement produite en Afghanistan mais également de plus en plus consommée. Sur la ville de Kaboul, ils sont près de 100 000 consommateurs de drogues. C'est un phénomène complètement nouveau. Nous commençons à mettre en place des programmes pour ces populations marginalisées. Aller là où les autres ne sont pas, c'est aussi le rôle de *Médecins du Monde*. Essayer d'avoir toujours cette exigence analytique pour dénoncer des situations, apporter de l'information et de l'interpellation.

38

L'humanitaire de demain nous laisse encore des espaces extraordinaires. N'oublions pas que l'humanitaire, c'est rencontrer et accompagner toute personne, l'individu ou le vieillard, dans son malheur, dans sa dignité et dans son droit. Ces trois mots fondateurs de l'humanitaire existeront toujours. A nous d'exercer un devoir de vigilance par rapport à l'évolution de cet humanitaire.

Joseph Dato

On voit dans ce qui vient d'être dit que l'humanitaire dans le contexte afghan est préempté avec un modèle plaqué qui bat en brèche au moins deux choses : l'indépendance, y compris celle des Afghans, et l'acceptation. Comment voulez-vous expliquer que vous ne faites pas partie de cette tendance lourde quand vous êtes financé par ce type de grande institution comme la Banque Mondiale ? Un autre commentaire sur la question de la professionnalisation. Aujourd'hui, pour travailler avec des bailleurs comme ça, il faut une formation spécifique qui s'appelle « proposal writer ». C'est un nouveau métier qui demande beaucoup plus d'énergie pour remplir des cadres logiques extrêmement complexes que pour tourner son énergie vers les bénéficiaires. Je crois que c'est une succession de procédures qui deviennent absurdes et n'offrent aucun bénéfice supplémentaire aux bénéficiaires. Dernier point, la question

n'est plus tellement d'aller là où les autres ne vont pas. Il me semble qu'il n'y a jamais eu aujourd'hui autant de secouristes auprès d'autant de malades dans le monde. C'est plutôt de faire les choses autrement que ce qu'on voit surgir ici et là comme modèle ou comme initiative humanitaire. Je passe la parole à Ghislaine avec une question majeure : quelle place pour le droit international humanitaire (DIH) dans ce monde tel qu'on vient d'essayer de le dessiner ?

Ghislaine Doucet

Je tiens à remercier les organisateurs d'avoir invité le CICR à ces 25 ans de *Médecins du Monde*. Il est vrai que, même si nos modes opératoires, nos mandats, nos statuts, ne sont pas les mêmes, il n'en demeure pas moins que nos deux organisations échangent sur le plan opérationnel comme sur un plan plus intellectuel. Les constats sur le terrain engendrent un certain nombre d'interrogations sur le travail des humanitaires et sur l'avenir de leur action. Dans un tel débat, il est loin d'être inutile d'associer les réflexions des uns et des autres pour tenter de progresser plus encore dans notre ambition commune, celle de l'accès et de la protection des personnes en cas de conflits armés. Je limiterai mon propos à ceux là puisque tel est le mandat du CICR. Cet accès et cette protection des populations sont inscrits depuis longtemps dans un cadre juridique. L'invention humanitaire ne date pas tout juste de 1971 mais d'un peu plus loin : les toutes premières conventions de Genève étaient en 1864. Cette ambition est simple, même si elle est extrêmement ardue et que les embûches ne manquent pas. Mais on peut se poser quelques questions. Est-ce que ces embûches sont plus importantes que par le passé ? Est-ce que les humanitaires ont plus de mal qu'avant à remplir leur mission ? Est-ce que l'espace humanitaire s'est vraiment réduit ou entravé ? Est-ce que l'action humanitaire est devenue plus dangereuse qu'auparavant ? Est-ce que le DIH, socle de l'action humanitaire en cas de conflit armé, est devenu désuet ? Ou au contraire ne s'agit-il là que de sentiments, de perceptions un peu floues, nourris par un pessimisme, une morosité latente, ou à l'inverse un besoin de vouloir aller toujours plus haut dans nos exigences et de constater que cela ne va pas aussi vite que l'on voudrait ? L'analyse qui dit que tout va mal n'est-elle pas tronquée par une vision souvent occidentaliste ? Autant de questions qui alimentent les débats, tant des humanitaires que de nombreux autres acteurs : politiques, militaires, experts, juristes, philosophes, médias... impliqués d'une façon ou d'une autre dans les conflits armés. Les Etats généraux de l'action

humanitaire ont déjà existé en 2001 et nous allons les refaire en 2006.

On m'a demandé de vous faire part de l'éclairage d'une juriste sur ce que pourrait être l'humanitaire de demain. Mon propos sera de limiter ça au terrain du DIH pour dire et affirmer que le DIH conserve encore aujourd'hui toute sa pertinence face aux conflits contemporains, y compris face au terrorisme. Même si nous sommes apparemment dans une situation d'une très grande complexification, nous allons aussi parallèlement vers une trop grande simplification. Cette position entre l'axe du Bien et du Mal, ce simplisme conduit à beaucoup de dérives.

Pour bien clarifier, je veux juste rappeler quelques choses :

le DIH, ce sont les quatre conventions de Genève de 1949 et leurs deux protocoles additionnels de 1977, le DIH est applicable aussi bien en tant de conflit armé international qu'en temps de conflit armé non international,

c'est un droit universel parce que tous les Etats de la communauté internationale, soit 192, sont partis aux Conventions de Genève. Ils se sont engagés à respecter et faire respecter ces dispositions en toute circonstance,

la parution récente par le CICR de l'étude de droit coutumier, qui est le fruit de dix années de travail mené conjointement avec des experts indépendants et gouvernementaux montre que cette universalité dépasse le cadre rigide et froid du droit conventionnel pour affirmer qu'à minima, la communauté des Etats s'accorde pour reconnaître qu'un certain nombre de règles (161 au total dans cette étude) sont tellement essentielles qu'elles doivent être respectées en toute circonstance par les Etats, que ceux ci soient partis ou non aux instruments du droit. La règle n°1 est la suivante : il doit être fait en tout temps distinction entre les combattants et les civils et il est absolument interdit d'attaquer les populations civiles. C'est une règle qui est affirmée mais pas souvent respectée. J'y reviendrai tout à l'heure. Ces règles sont opposables en tout premier lieu aux Etats mais il serait faux d'affirmer que les groupes non étatiques seraient dispensés d'appliquer ces règles là. En tous les cas, cet argument, comme quoi ça ne lierait pas les entités non étatiques, est invoqué par certains Etats dans le seul dessein de s'exonérer eux-mêmes de leurs responsabilités.

Ce faisant, le DIH est-il toujours pertinent face aux situations contemporaines ? C'est une question récurrente, particulièrement depuis le 11 septembre 2001, encore que le terrorisme ne soit pas né ce

jour-là. Depuis cette date, les initiatives se sont multipliées, soit pour réaffirmer ce droit, le développer ou l'adapter, suggérant ainsi qu'il serait devenu caduque, au grand risque de l'altérer, voire de le ruiner. Moi, je pense au contraire que pour les générations futures, le DIH constitue justement un socle solide, un cadre rigide dans lequel on peut être sûr de travailler correctement et sérieusement. Pour dire un mot sur le terrorisme, il me paraît évident que c'est un domaine qui échappe aux ONG, alors qu'il s'agit du risque le plus important aujourd'hui. Peut-être les ONG devraient-elles être plus présentes auprès des victimes du terrorisme qui vont être de plus en plus nombreuses, pour lesquelles on constate des discriminations de plus en plus grandes. Les ONG auraient tout intérêt à considérer que les victimes du terrorisme sont des victimes de guerre à part entière comme c'est d'ailleurs le cas, on les reconnaît comme tel en France, et qu'en tous les cas elles ne sont coupables de rien. Il y a un vrai travail des ONG pour s'investir, occuper le terrain et ne pas laisser la place au néant ou au contraire au non-droit. Le motif tiré de ce que les terroristes ne sont pas finalement de vrais combattants, voire des combattants illégaux, c'est l'argument invoqué notamment par les Etats Unis, pour en déduire que le droit est désuet et dégager leur responsabilité d'appliquer à eux-mêmes et aux terroristes les droits et garanties qui leur reviennent... Suivre cette voie là me paraît extrêmement dangereux au regard de l'impérieux respect des droits fondamentaux de l'individu. Les exemples quotidiens des entorses au droit nous montrent combien nous devons rester vigilants. Je crois qu'il faut réaffirmer avec force que le terrorisme est prévu dans le DIH depuis 1949, et ça a été redit en 1977, qu'il s'agisse de conflits armés internationaux ou non internationaux. Le recours au terrorisme comme méthode de combat est totalement interdit, qu'il soit pratiqué par un Etat ou des entités non étatiques. En période de paix, le terrorisme est aussi défini, malgré ce qu'on entend à l'ONU ou ailleurs. Treize instruments (c'est à dire des conventions ou des protocoles) et treize traités interdisent le recours au terrorisme en temps de paix comme en temps de guerre, organisent la sanction et donc du même coup entourent les présumés terroristes de garanties judiciaires, ce qui me paraît être extrêmement important, et ce dont un certain nombre d'Etats voudrait s'exonérer aujourd'hui.

Pour revenir au DIH, mon propos n'est pas d'ignorer les difficultés liées à l'interprétation et la mise en œuvre de ce droit pas plus que les difficultés rencontrées par les ONG sur le terrain des conflits. Mais pour reprendre une expression de Yves

Sandoz, membre du CICR je voudrais dire que le DIH demeure d'une part « une bouée de sauvetage indispensable tant que les conflits armés n'auront pas été éradiqués » et d'autre part une « boussole éthique ». Je m'explique. « Bouée de sauvetage » : cet ensemble de dispositions du DIH demeure le fondement d'une action humanitaire neutre, indépendante, impartiale, des adjectifs qui sont garants d'une ouverture des acteurs de l'humanitaire à un accès aux victimes sans discrimination aucune. On parlait tout à l'heure de certaines situations de catastrophes naturelles oubliées, en particulier par les donateurs, comme le Pakistan. Un certain nombre de conflits armés sont bien oubliés également aujourd'hui, pas seulement sous l'aspect des dons mais aussi sous l'aspect moral. « Boussole éthique », car sont là rassemblés un ensemble de principes universellement reconnus et acceptés par tous les Etats, il n'y en a aucun qui vous dira le contraire, et dont la violation est dénoncée par le DIH et doit être sanctionnée. Je considère donc que le DIH est un socle de référence solide car ses principales dispositions ne sont pas négociables.

40

Force est de constater néanmoins que les conflits armés, s'ils ont plutôt tendance à diminuer, à être moins meurtriers (cf. le récent rapport publié par le Human security center), il n'en demeure pas moins qu'il y a une impression de vivre dans un espèce de grand chaos où plus rien ni personne n'est respecté, où les guerres se particularisent par des atrocités sans précédent à l'égard des populations civiles, où les organisations humanitaires ont le sentiment d'échouer dans leur mission, en tous les cas d'être plus bloquées, d'agiter des sonnettes d'alarme qui ne sont pas entendues... Toutes ces impressions reposent bien sur des faits réels. Ce n'est pas juste un sentiment. Les constats des violations répétées, récurrentes, massives, de dispositions essentielles du DIH, risquent, si ce n'est déjà fait, de conduire au fil des ans à leur banalisation. Le dédain de plus en plus affiché pour le DIH dans les faits sur le terrain ne saurait dissimuler longtemps encore la volonté affichée pour son plus grand respect. Il faut être un peu réaliste. Le DIH, malgré toute sa pertinence, est régulièrement violé et ne sera probablement jamais pleinement appliqué. Tout cela est très paradoxal, alors que nous vivons dans une société qui va vers plus de droit. Je pense à la pénalisation des violations les plus graves par la création de la Cour Pénale Internationale. Malgré le fait qu'on va vers plus de droit, parallèlement, chaque Etat tente de s'exonérer d'appliquer le droit, et ce au mépris des considérations les plus élémentaires d'humanité. En pleine contradiction avec l'une des normes fondamentales

du DIH, certains belligérants s'attaquent sciemment à des populations entières, les violent, les massacrent, les considèrent comme un ennemi, la seule faute de ces populations étant seulement d'être différentes, d'une autre nationalité, de ne pas appartenir à la même ethnie, au même village, au même clan, de ne pas obéir à la même religion, à la même culture. Voilà ce que nous vivons. Je ne veux pas dire que c'est nouveau. Mais au XXI^e siècle, ça me paraît inouï. De tels actes ne sont seulement commis dans des situations à la marge, par des combattants tribaux. Ce sont des actes commis y compris par des Etats qui ont une image irréprochable.

Devant l'inhumanité de ce monde globalisé, le pire du chaos est sans doute à craindre. L'accomplissement de la mission des organisations humanitaires est périlleuse, si elle n'est pas impossible. Je crois que dans un tel contexte, il nous faut mener chacun un combat quasi quotidien pour éviter que ce DIH ne soit effondré. C'est une bataille qu'il ne faut absolument pas relâcher. Je crois qu'au lieu de chercher à le développer, à l'adapter en le simplifiant, au risque qu'une telle simplification conduise à le réduire, à le faner et à le vider de sa substance, les efforts de nous tous doivent se concentrer sur l'affirmation de la pertinence de l'existant et sur sa mise œuvre. Il y a beaucoup à faire là dessus, ne serait ce qu'au niveau de la diffusion vers tous les acteurs qui sont confrontés à l'application directe de ce DIH.

Un dernier mot sur la question des principes et de leur valeur, qui sera au centre des Etats généraux de 2006 que nous co-organisons avec l'ensemble des ONG françaises. Quelle résonance ont ces principes ? Sont-ils si universels qu'on veut l'affirmer ? Ce DIH ne véhiculerait-il pas des valeurs par trop occidentales ? Faudrait-il remettre en cause cet édifice juridique si ancien au nom du respect du multiculturalisme ? La revue internationale de la Croix-Rouge a justement consacré son numéro de juin à l'interaction entre DIH et religion. J'ai l'intuition que nous sommes là en train de mêler deux domaines : le droit et les croyances religieuses qui sans doute devraient demeurer complètement distincts l'un de l'autre. Doit-on remettre en cause une norme laïque, élaborée en tenant compte de tous les systèmes de droit eux-mêmes inspirés d'ailleurs par des considérations socio-culturelles locales ? A t-on le droit de faire vaciller ces principes-là au nom d'un prétendu respect des religions ou de croyances ? Il faut effectivement nous méfier de notre moralité et nos questions autour de cela, nous méfier aussi de l'ingérence religieuse. Il me semble qu'on n'a pas le droit de remettre en cause une norme de droit positif ou coutumier

sous un faux prétexte religieux que certains voudraient imposer à notre réflexion. Il faut rester extrêmement vigilants sur cela. Pour finir, il ne faut pas dans cette question sur les valeurs devenir auto-destructeurs en voulant nous poser trop de questions et intégrer trop de dimensions et au bout de compte remplacer un bel édifice par le néant. Rien ne serait pire que de n'avoir rien. Car dans ce cas là, je parle en tant que citoyenne, nous n'aurions plus le droit de nous indigner des atrocités qui se passent à travers le monde, de dire que ces violations sont de telles violations qu'elles sont punissables. Faisons simplement attention à conserver ce que nous avons.

Ce mot d'optimisme que vous avez eu, je le reprends à mon compte. Je crois que beaucoup d'entre nous sont impatients et voudraient que la CPI juge plus vite. On sait que ce n'est pas immédiatement possible mais ça viendra. On est dans le bon chemin. Je voudrais terminer sur cette note d'optimisme, tout en ne méconnaissant pas toutes les difficultés qui sont sur le terrain des opérations.

Joseph Dato

Avant de passer aux questions, Benoît Miribel voulait préciser quelque chose...

Benoît Miribel

Par rapport à la motivation et les outils qui évoluent, je reconnais que l'importance des outils de contrôle est très lourde mais peut-être cela amène-t-il de nouveaux métiers et de nouvelles personnes à s'intéresser à l'action humanitaire. Autrement dit, si on veut associer des gens, il faut être en mesure d'expliquer ce que l'on fait, donc de pouvoir évaluer et rendre compte. Ca demande aussi des capacités.

On voit de plus en plus d'experts des Nations Unies ou autres qui font des recommandations sur le terrain. Il y a toujours la difficulté à trouver des acteurs, c'est-à-dire des gens qui font. « Y'a qu'à », « faut qu'on »... mais quand il faut faire, être avec les personnes, c'est de plus en plus difficile de trouver des gens qui sont toujours là.

Michel Bonnot

Une petite réflexion. Très longtemps le mouvement sans frontières a été très ancré en Afghanistan et au Kurdistan. Pour rejoindre le terrorisme, j'ai l'impres-

sion que notre efficacité est toujours quelque part au-delà de l'enfant soigné. Nous avons quand même une certaine influence par notre présence, par nos amis, par notre personnel local, des liens d'amitiés qui se créent. On peut remarquer qu'au Kurdistan, les Kurdes d'Irak n'ont jamais basculé dans le terrorisme parce que nous y étions fortement ancrés. Ceux d'Irak non plus. Alors que nous n'avons jamais pu travailler avec les Kurdes de Turquie qui ont pratiqué le terrorisme. On a beaucoup travaillé avec Massoud et c'était le modéré. Je ne sais pas si nous n'avons pas un impact au delà du geste de soin que nous portons.

L'autre chose, c'est que je crois beaucoup au pouvoir d'interpellation de grandes associations comme *Médecins du Monde* ou ACF. Il ne faut pas nous cacher les yeux. Nous avons quelques échéances politiques devant nous. Je crois qu'un grand coup de gueule ne fait jamais de mal. Je rappellerai que c'est lorsque la liste Sarajevo s'est présentée que le mandat des soldats déployés en Bosnie a été changé. Je vous rappelle que c'est sur le rapport de *Médecins du Monde* concernant ses 700 000 exclus qu'a été créée la CMU. Nous sommes à deux ans d'une échéance électorale importante. Je pense que s'il y a un coup de gueule à donner, il faut le donner maintenant.

J'appellerais très volontiers à la création d'une maison humanitaire de la France, avec peut-être des dépendances européennes, qui serait un groupement paritaire avec des structures étatiques, collectivités, associations. Un centre permanent où nous pourrions poursuivre ce dialogue sous forme de commissions etc., modifier les règlements qui nous empêchent d'accéder aux victimes, se servir de la diplomatie française en cas de besoin, revoir nos conceptions avec les affaires civilo-militaires. Nous avons besoin en France de nous rassembler.

Bernard Granjon

Pour répondre brièvement à Michel Bonnot, deux choses.

D'abord je crois qu'il ne faut pas se donner trop d'importance. Certains leaders kurdes que tu as connus comme moi n'avaient absolument pas besoin de nos leçons. Je crois que le non terrorisme, il le pratiquait spontanément, sans qu'on ait besoin de lui enseigner.

Ensuite, nous travaillons actuellement en Turquie, avec les mouvements d'opposition, pas seulement les Turcs, mais aussi les Kurdes. Or, ces Kurdes, pour la plupart, ont une image symbolique très forte qui est

celle d'Ochalan. Je n'ai pas pour lui une admiration sans borne mais il faut faire avec et essayer de comprendre les gens. Notre position est claire : les Kurdes défendent une cause qui est celle, non pas de leur indépendance mais d'une certaine forme d'autonomie. Cette cause est noble entre toutes. Nous désapprouvons le terrorisme, ils le savent. Ce n'est pas parce que ces gens-là ont une référence qui est d'ailleurs aujourd'hui beaucoup plus symbolique que réelle que nous allons refuser d'aller avec eux et nous y sommes actuellement.

Question de la salle

J'ai un souci, celui de la survie de notre espace humanitaire au sens trans-frontiériste du terme. Depuis quelques années, je suis frappé par le sentiment d'être coincé entre des ONG évangéliques qui sont soutenues à coup de dollars par la doctrine Bush, des ONG arabo-musulmanes que j'ai pu croiser à Khartoum et qui sont soutenues par les forces aériennes saoudiennes royales, et ces grand bataillons d'ONG souvent anglo-saxonnes pour lesquelles l'humanitaire est devenu un vrai business, où le marché de la reconstruction est de plus en plus importante... Je m'inquiète de notre capacité à faire survivre cette petite flamme particulière. Celle-ci reposait notamment sur de l'argent institutionnel. Or ECHO devient aujourd'hui la force de frappe humanitaire d'une politique étrangère européenne. Nous, les ONG sans-frontiéristes avons politiquement et médiatiquement un certain poids. Ne pourrait-on pas faire un lobbying préventif auprès de Bruxelles et de Strasbourg pour gérer cette crise politique et financière qui nous tend les bras ? L'argent est également privé. Pour éviter cette course à la marque qui nous dessert tous sur le long terme, ne pourrait-on pas aussi avoir un fond qui capitaliserait tout ce qu'on peut retirer du public et que ce fond soit réparti entre toutes les associations, ce qui éviterait de pénaliser les petites associations comme AMI ou ERM qui n'ont pas la force de frappe médiatique pour survivre ?

Benoît Miribel

Je fais partie du conseil d'administration de Voice, le consortium des ONG européennes dans l'urgence. On a ce dialogue. On n'est plus dupes des discours ambigus de Louis Michel qui nous a rassurés à son arrivée l'an dernier mais qui dit des choses très ambiguës quand il n'y a pas d'ONG. On se bat pour défendre cet espace. Mais nous, les ONG, ce n'est

pas suffisant. Ce sont les parlementaires en France, en Europe, qui doivent avoir conscience de ce qu'est l'espace humanitaire. Quel moyen trouver ? Je l'ai dit tout à l'heure : faisons une campagne de solidarité en expliquant ce que c'est et pourquoi c'est important. Sensibilisons les grands politiques dans la logique des affaires étrangères mais aussi les collectivités locales qui sont de plus en plus sensibles. Que les citoyens que nous sommes quand nous votons localement, aient des réponses à l'international. Défendre ces principes humanitaires est un combat commun.

Question de la salle

Tout le monde dit qu'on a l'air d'être sur la bonne voie. Quand je vois ce qui se passe en Irak, je me pose vraiment des questions. Là bas, il n'y a pour ainsi dire plus du tout d'espace humanitaire. Les ONG sont contraintes d'être hors du pays. Ça veut dire que s'il est décidé politiquement que ni les ONG ni les journalistes n'ont le droit d'être là pour témoigner de quoi que ce soit, c'est possible. Il y a une grande inquiétude des ONG là dessus. Je vous demande votre point de vue.

Question de la salle

Ce n'est pas une question mais très vite une petite réponse à Michel Bonnot. Je travaille à la délégation à l'action humanitaire qui est l'héritière de la cellule d'urgence. Je ne représente personne ici mais au nom des fonctionnaires qui travaillent avec moi, je me sens un peu obligée de vous répondre. Vous avez dit qu'on était passé d'une capacité de projection de 100 000 personnes à 60. C'est un peu exagéré. Ce qui est vrai c'est que depuis que vous étiez en poste, nos moyens financiers ont été diminués par deux. Il y avait 128 millions de francs en 1995, il n'y a plus que 10 millions d'euros par an aujourd'hui. En revanche, le pouvoir de coordination interministérielle de la structure s'est plutôt amélioré. Pour reprendre l'exemple du tsunami, le 26 décembre à midi, il y avait déjà une réunion interministérielle où étaient les responsables du ministère de la Défense, la sécurité civile, la Croix rouge française et plusieurs ONG. Pour les stocks, je m'inscris totalement en faux. Ils n'ont pas du tout été bradés. Ils existent et sont renouvelés au fil des catastrophes dans lesquelles nous intervenons. Je vous invite à venir les visiter. En ce qui concerne la coordination européenne, vous avez parlé d'un travail main dans la main avec les Allemands. Maintenant la coordination européenne

s'est institutionnalisée, il y a un mécanisme communautaire de protection civile à Bruxelles. Il y a certes d'énormes problèmes de coordination, que ce soit au niveau de l'Union Européenne ou sur le terrain au niveau des Nations unies. Mais en ce qui concerne la structure française, le tableau n'est pas dégradé dans les proportions où vous avez semblé le dépeindre.

Question de la salle

En tant qu'Irakienne, je suis étonnée de voir un rideau noir qui descend sur le nom de l'Irak. J'aimerais savoir si vous pensez pouvoir aider ce peuple, malgré l'existence du terrorisme. Malgré tous les problèmes, il y a encore des Irakiens qui essaient de faire de leur mieux mais il faut les aider.

Question de la salle

Je suis gênée depuis ce matin par deux mots qui semblent se superposer : « professionnalisation » et « technocratisation ». La professionnalisation, c'est des gens qui bossent bien, qui sont polyvalents. Moi je suis médecin, je sais intuber et écouter mes malades, je suis contente d'être trilingue, je fais de la recherche opérationnelle, je suis prof de fac. J'ai l'impression d'être une bonne professionnelle et on l'est tous dans cette salle. Etre professionnel, c'est répondre à la complexité du monde qui nous entoure. Ce n'est pas parce qu'on fait le bien, qu'il ne faut pas le faire bien aussi. La professionnalisation oui. La technocratisation, c'est autre chose. Les bailleurs de fonds, la gestion de réponse et demande des appels d'offre, l'accès aux financements et rendus deviennent des moulinettes de temps de rationalisation standardisée pour que les ordinateurs tournent bien. Ca nous éloigne de la qualité que nous, tous les jours sur le terrain et de façon polyvalente, on essaie d'apporter à des « bénéficiaires » qui eux-mêmes ont des besoins de plus en plus complexes dans un monde de plus en plus complexe. Ne confondons surtout pas les deux niveaux. Et posons-nous des questions par contre sur la technicisation qui fait qu'on nous rend opérateur et qu'on n'a plus le droit de penser l'action et son champs d'extension. Ce n'est plus forcément d'aller sur le terrain avec notre mallette humanitaire qui compte, c'est de dénoncer si on n'a plus d'espace humanitaire en Irak ou en Tchétchénie, c'est aussi de revoir les plans standards complètement plaqués sur la santé irakienne, ce qui ne tient pas la route. C'est ça aussi notre espace humanitaire.

Et là il faut être très professionnels et refuser cette technocratisation qui finalement nous empêche de bosser bien.

Joseph Dato

Les standards d'exigence et de qualité qui sont pratiqués par les ONG sont très souvent supérieurs aux standards proposés par les projets tels SPHERE. Effectivement, ça remet le débat dans la bonne posture.

Question de la salle

Un témoignage qui concerne la France et qui est en lien direct avec la mutualisation des moyens et la question des financements. On est engagé dans une plate-forme inter-associative sur le plan local avec des associations humanitaires qui travaillent dans le médico-social sur des actions qui concernent l'accès au logement comme l'accès aux soins. Dans cette pratique, se pose la question de la fragilité de certains partenaires par rapport à des restrictions de crédits. Une proposition a été faite d'ouvrir entre nous nos modes de financement et les partager. Pour le moment, personne n'a osé ouvrir la porte de sa cuisine. C'est une question qui semble présenter des risques et beaucoup de réticences.

Olivier Weber

Je vais répondre sur l'Irak, en commençant sur quelque chose qui m'a interpellé ce matin puisqu'on parlait de différence de victimes. J'ai entendu quelqu'un dire que finalement, c'est illusoire de croire que toutes les victimes se ressemblent. Je m'excuse, on a parlé de Droit International Humanitaire tout à l'heure, de protocoles de Genève, la victime est la même quelle qu'elle soit. Evidemment, il faut se rendre compte de la réalité politique. Il y a des différences de traitement. La victime du tsunami n'est pas égale à la victime pakistanaise ou irakienne justement. En revanche, même s'il y a une différence de traitement, non à la différence de statut ! Il faut le rappeler. Sur l'Irak, je crois premièrement qu'il y a une condition rédhibitoire, à savoir la sécurité. Moi je pense qu'il faut y aller quand même. Au niveau de l'information, si personne ne va en Irak, on sera totalement dépendants de deux informateurs : M. Zarkaoui et M. Porte Parole de l'armée

US. Deuxièmement, en ce qui concerne le mode opératoire, faut-il faire de l'humanitaire à distance depuis Amman ou ailleurs, avec le problème qu'on ne peut pas avoir de contrôle sur le terrain ou de l'humanitaire sur place avec une délégation locale, et on a vu que c'était limité ? J'en viens au troisième point : celui de la reconstruction. Il y a un gigantesque gâteau financier qui s'annonce. Le Cambodge ou l'Afghanistan à côté, c'est strictement rien. Là, il y a un risque d'instrumentalisation de la part d'ONG qui ne sont plus tout à fait non gouvernementales mais intermédiaires, à moitié nationales, dépendantes d'immenses bailleurs de fonds, parfois à 90%. C'est très dangereux. On a eu la résolution 986 pour l'humanitaire qu'on a appelé « Pétrole contre nourriture ». Je pense qu'on va avoir bientôt, si la guerre s'arrête, « Pétrole contre humanitaire ». Une partie de l'humanitaire sera financée directement ou indirectement par de l'échange pétrolier, c'est certain. Là-dessus vont s'insérer des organisations américaines qui seront rétribuées à la commission par les bailleurs de fonds. Il faut y aller, se positionner et en même temps il faut faire très attention. Je vous signale que dans le nord, au dessus de Kirkouk et Mossoul dans les zones kurdes irakiennes, on peut y aller, c'est bourré d'ONG anglo-saxonnes, il n'y a qu'une ou deux ONG françaises. C'est minoritaire. Il faut y retourner, car l'avenir de l'Irak est là.

44

Joseph Dato

Remerciements à vous tous et à nos invités.